



**UMOA-Titres**  
Bâtir un Marché intégré des Titres Publics

# NOTE D'INFORMATION



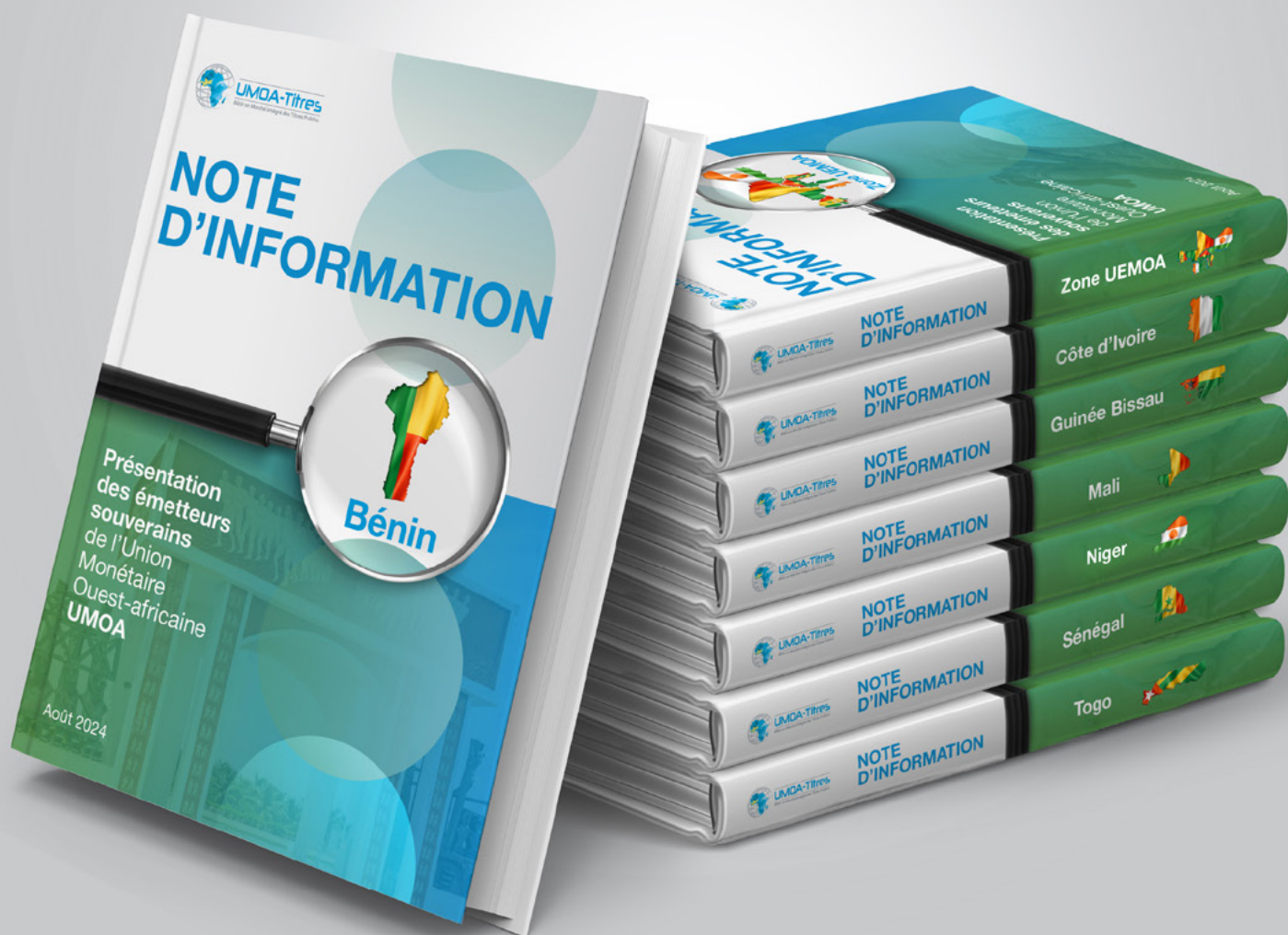
**Présentation  
des émetteurs  
souverains  
de l'Union  
Monétaire  
Ouest-africaine  
UMOA**

Octobre 2024

# SOYEZ UN INVESTISSEUR AVERTI GRÂCE AUX NOTES D'INFORMATION DU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

Bénin | Burkina | Côte d'Ivoire | Guinée Bissau | Mali | Niger | Sénégal | Togo

télécharger sur  
[www.umoatitres.com](http://www.umoatitres.com)





# SOMMAIRE

<b>ACRONYMES</b>	<b>4</b>
<b>ATTESTATION ÉMETTEUR</b>	<b>6</b>
<b>RÉSUMÉ EXÉCUTIF</b>	<b>7</b>
<b>BREF APERÇU DU BÉNIN</b>	<b>9</b>

<b>1</b>	<b>SITUATION ÉCONOMIQUE RÉCENTE ET PERSPECTIVES</b>	<b>10</b>
1.1	Secteur réel	10
1.2	Finances publiques	15
1.3	Balance des paiements	20
1.4	Système monétaire	30
<b>2</b>	<b>QUALITÉ DE SIGNATURE</b>	<b>34</b>
2.1	Climat des affaires	34
2.2	Gouvernance financière	35
2.3	Notation souveraine	35
<b>3</b>	<b>PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT : PRÉSENTATION ET PROJETS STRUCTURANTS</b>	<b>37</b>
3.1	Réalisation et achevements récents	37
3.2	Réalisations en cours et à venir	41
<b>4</b>	<b>SITUATION DE LA DETTE</b>	<b>43</b>
4.1	Niveau d'endettement	43
4.2	Dettes intérieures	46
4.3	Dettes extérieures	47
4.4	Viabilité et soutenabilité de la dette	49
4.5	Stratégie d'endettement	50
<b>5</b>	<b>FACTEURS DE RISQUE</b>	<b>51</b>
5.1	Réaction du monde des affaires aux périodes pré-électorale et électorale et risques sécuritaires	51
5.2	Risques sociaux	51
5.3	Risques macroéconomiques	52
5.4	Risques concernant la mobilisation des ressources	52
5.5	Risques sanitaires	53
5.6	Risques environnementaux et sanitaires	53
<b>6</b>	<b>ANNEXES</b>	<b>54</b>
6.1	Croissance réelle du PIB détaillée par secteur	54
6.2	Structure du Produit Intérieur Brut nominal (en %)	55
6.3	Détail des émissions du pays de 2018 à 2023	56
6.4	Détail des titres en vie en fin 2023	59
<b>7</b>	<b>LEXIQUE</b>	<b>61</b>

## ACRONYMES

<b>ABSSA</b>	Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments
<b>ACCESS</b>	Appui aux Communes et Communautés pour l'Expansion des Services Sociaux
<b>ADN</b>	Agence pour le Développement du Numérique
<b>AED</b>	Dirham des Emirats Arabes Unies
<b>ANaMA</b>	Agence Nationale de Mécanisation Agricole
<b>ANDF</b>	Agence Nationale du Domaine et du Foncier
<b>ANPE</b>	Agence Nationale Pour l'Emploi
<b>ANSSI</b>	Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information
<b>ARCH</b>	Assurance pour le Renforcement du Capital Humain
<b>ARISE IIP</b>	ARISE Integrated Industrial Platforms
<b>ASSI</b>	Agence des Services et Systèmes d'Information
<b>BCEAO</b>	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>BOAD</b>	Banque Ouest Africaine de Développement
<b>BTP</b>	Bâtiment et Travaux Publics
<b>CAA</b>	Caisse Autonome d'Amortissement
<b>CAGD</b>	Caisse Autonome de Gestion de la Dette
<b>CEB</b>	Communauté Electrique du Bénin
<b>CEDEAO</b>	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CQP</b>	Certificat de Qualification Professionnelle
<b>CRIET</b>	Cour de Répression des Infractions Economiques et du Terrorisme
<b>DGB</b>	Direction Générale du Budget
<b>DGE</b>	Direction Générale de l'Economie
<b>DGI</b>	Direction Générale des Impôts
<b>DPBEP</b>	Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle
<b>EGDI</b>	Indice de Développement de E-Gouv
<b>ERI-ESI</b>	Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel
<b>ESA</b>	Enquêtes Statistiques Agricoles
<b>FBCF</b>	Formation Brute de Capital Fixe
<b>FCFA</b>	Franc de la Communauté Financière Africaine
<b>FNDA</b>	Fonds National de Développement Agricole
<b>GDIZ</b>	Glo-Djigbé Industrial Zone
<b>HCPC</b>	Haut-Commissariat pour la Prévention de la Corruption
<b>IDE</b>	Investissements Directs Étrangers
<b>IIAG</b>	Indice Mo Ibrahim de la Gouvernance en Afrique
<b>INStAD</b>	Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD)
<b>IPC</b>	Indice de Perception de la Corruption
<b>IS</b>	Impôt sur les Sociétés
<b>IRPP</b>	Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
<b>JPY</b>	Yen japonais

## ACRONYMES

<b>KFW</b>	Kreditanstalt für Wiederaufbau
<b>KWD</b>	Dinar Koweïtien
<b>MEF</b>	Ministère de l'Economie et des Finances
<b>OCPSC</b>	Organe de Contrôle des Prestataires des Services de Confiance
<b>ODD</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>PACOFIDE</b>	Projet d'Appui à la Compétitivité des Filières agricoles et à la Diversification des Exportations
<b>PAG</b>	Programme d'Action du Gouvernement
<b>PC2D</b>	Programme de Croissance pour le Développement Durable
<b>PforR</b>	Program-for-Results
<b>PFPS</b>	Programme de Filets de Protection Sociale Productifs
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PND</b>	Plan National de Développement
<b>PNDPGC</b>	Programme National de Développement des Plantations et des Grandes Cultures
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PONADER</b>	Politique Nationale de Développement des Energies Renouvelables
<b>PONAME</b>	Politique Nationale de Maîtrise d'Energie
<b>PRODIJ</b>	Projet D'Inclusion des Jeunes
<b>ProSeR</b>	Projet de Sédentarisation des troupeaux de Ruminants
<b>PSSIE</b>	Politique de Sécurité des Systèmes d'Informations de l'Etat
<b>RNA</b>	Recensement National de l'Agriculture
<b>RSU</b>	Registre Social Unique
<b>SAR</b>	Rial Saoudien
<b>SBEE</b>	Société Béninoise d'Energie Electrique
<b>SBH</b>	Société Béninoise d'Hydrocarbures
<b>SBIN</b>	Société Béninoise des Infrastructures Numériques
<b>SNH-Bénin</b>	Société Nationale des Hydrocarbures du Bénin
<b>SBPE</b>	Société Béninoise de Production d'Electricité
<b>SIPI</b>	Société d'Investissement et de Promotion de l'Industrie
<b>SoNaMA</b>	Société Nationale de Mécanisation Agricole
<b>TI</b>	Transparency international
<b>TNT</b>	Télévision Numérique Terrestre
<b>TVA</b>	Taxe sur la Valeur Ajoutée
<b>UEMOA</b>	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
<b>UMOA</b>	Union Monétaire Ouest Africaine
<b>USD</b>	United States Dollars
<b>WDI</b>	World Development Indicators
<b>YRMB</b>	Yuan Renminbi Chinois

# ATTESTATION ÉMETTEUR



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR  
ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE  
3841, Avenue Pape Jean Paul II  
BP : 40 COTONOU  
Tél : 21 30 19 37 – Fax : 21 30 07 58  
www.tresorbenin.bj



## Attestation de l'émetteur

Je soussigné, Oumara KARIMOU ASSOUMA, Directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique, agissant au nom et pour le compte de l'État du Bénin, atteste que les données et informations contenues dans la présente note d'information sont conformes à la réalité et n'ai connaissance d'aucune information de nature à en altérer la portée.

L'objectif visé à travers cette note d'information est de porter à l'attention des investisseurs sur les titres publics émis par l'État du Bénin, toutes les informations utiles à la prise de décisions d'investissement.

Toutefois, je rappelle que les informations et analyses prospectives présentées dans ce document, sont basées sur des projections établies à partir d'hypothèses qui sont entachées d'incertitudes pouvant entraîner des différences entre les réalisations effectives et les performances économiques attendues.

Cette note d'information publiée sera mise à jour chaque fois que nécessaire, afin de rendre compte de l'évolution de la situation économique du Bénin, la disponibilité ou la mise à jour des données économiques et tout autre changement significatif intervenu.

Fait à Cotonou, le 31 octobre 2024



*Oumara Karimou Assouma*  
**Oumara KARIMOU ASSOUMA**



## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'économie béninoise, bien que continuant à subir les effets des chocs successifs (COVID-19, conflit Russo-Ukrainien, fermeture des frontières avec le Nigeria, puis avec le Niger, défi sécuritaire au nord du pays, chocs climatiques), fait encore preuve de résilience en 2023 avec un PIB nominal qui s'est établi à 11934,9 milliards de FCFA contre 10 854,5 milliards de FCFA en 2022, soit un taux de croissance nominal de 9,95%. Le PIB réel quant à lui s'est établi à 10 541,9 milliards de FCFA en 2023 contre 9 912,2 milliards de FCFA en 2022 pour des taux de croissances réels respectifs de 6,4% et 6,3%. Cette remarquable performance est due à l'embellie observée dans tous les secteurs d'activité, avec le secteur tertiaire contribuant pour près de la moitié à la croissance du PIB réel en 2023. Les secteurs primaire et secondaire ont contribué respectivement pour 1,4 et 1,2 point de pourcentages à la croissance du PIB. La tendance devrait se poursuivre en 2024 où le taux de croissance économique s'établirait à 6,7 %.

Quant à la dynamique des prix, le taux d'inflation a été contenu dans la norme communautaire de 3% en s'établissant à 2,7% en 2023 contre une moyenne de 3,7% pour l'ensemble des pays de l'UEMOA. Bien que ce taux d'inflation soit faible, il est en hausse par rapport aux 1,4% enregistrés en 2022, conséquence de la tendance haussière des prix du transport et de Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles (DPBEP, Juin 2024). Les perspectives d'inflation pour 2024 sont de 2% en décélération par rapport au 2,7% de 2023. Toutefois, le conflit israélo-palestinien dans la bande de Gaza et ses conséquences sur le trafic maritime en mer rouge est de nature à renchérir une fois encore le fret, ce qui pourrait induire un niveau d'inflation plus élevé.

En ce qui concerne les finances publiques, elles n'ont pas échappé à la double crise sanitaire et économique. La consolidation budgétaire obtenue en 2018 et 2019, ne s'est pas poursuivie les autres années en raison de la réponse budgétaire nécessaire à la gestion de la pandémie de la COVID-19 et aux crises successives qui s'en sont suivies (crise russo-ukrainienne, défi sécuritaire au nord du pays, chocs climatiques...). Malgré une mobilisation des recettes en constance augmentation, le déficit budgétaire a de nouveau franchi la barre des 3% du PIB correspondant à la norme communautaire de l'UEMOA en s'établissant à 4,1% en 2023, en amélioration de 1,4 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. Les prévisions budgétaires tablent sur une dynamique de consolidation à partir de l'année 2024. Le déficit budgétaire ressortirait à 3,7% du PIB en 2024 et en dessous de la norme communautaire de 3% dès 2025, soit 2,9%.

L'encours de la dette publique du Bénin se chiffre à 6 508,52 milliards de FCFA en 2023. Elle se décompose en 4 390,44 milliards de FCFA pour la dette extérieure et 2 118,08 milliards de FCFA pour la dette intérieure. Le taux d'endettement public (encours/PIB) est ressorti à 54,5% en 2023 contre 54,05% en 2022, et 41,05% en 2018. En dépit de cet accroissement, l'encours de la dette publique demeure largement en deçà des 70% définis dans le cadre des critères de convergence de l'UEMOA. La progression de l'encours de la dette publique sur la période sous revue, s'explique non seulement par la recherche des financements dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National de Développement (2018-2025), mais aussi la saisine des opportunités de conditions favorables sur les marchés internationaux pour substituer les instruments de plus courtes maturités et plus coûteux par des financements d'échéances plus longues et de taux d'intérêts plus bas.

Selon les agences de notations de crédit, la qualité de la gestion de la dette, notamment les relations du Bénin avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux ainsi que la gestion proactive de sa dette, renforce sa résilience dans un contexte de détérioration des conditions de marché. En effet, le Bénin a pu mobiliser plus de financement pour préserver ses performances économiques acquises au cours ces dernières années et répondre à ses besoins urgents de financements. Pour 2024, Le plafond d'endettement public (montant total des nouveaux engagements de l'Etat vis-à-vis des bailleurs de fonds) s'établirait à 1 581,82 milliards de FCFA, soit 12,31% du PIB.

**Tableau 1. Principaux agrégats macroéconomiques**

<b>[BENIN] milliards FCFA</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023 (e)</b>
<b>Economie nationale</b>						
PIB Nominal	7922,0	8432,2	9008,8	9809,7	10854,5	11 934,9
Croissance du PIB réel (en %)	6,7	6,9	3,8	7,2	6,3	6,4
<b>Taux d'investissement (en % du PIB)</b>	26,4	25,6	25,6	28,9	36,5	40,5
<b>Taux d'inflation (en %)</b>	0,8	-0,9	3,0	1,7	1,4	2,7
<b>Balance des paiements</b>						
Exports FOB	1857,6	1790,9	1720,5	2019,9	2 316,7	2 325,7
Imports FOB	2166,2	2051,4	1810,2	2215,4	2713,3	2 788,1
Solde	-308,6	-260,4	-89,7	-195,4	-396,6	-462,4
<b>Balance courante en % du PIB</b>	-4,5	-4	-1,7	-4,1	-6,2	-5,9
<b>Finances publiques</b>						
Recettes et dons	1 075,8	1 185,6	1 296,3	1 387,7	1 553,2	1 795,1
Dépenses totales et prêts nets	1 305,9	1 227,3	1 719,9	1 949,4	2 149,5	2289,8
Solde	-230,1	-41,7	-425,6	-561,7	-596,3	-494,7
<b>Dettes publiques</b>	3 251,78	3 476,59	4 156,85	4 885,82	5 866,81	6 508,52
Dettes intérieure	1 719,70	1 455,91	1 817,19	1 540,64	2 003,60	2 118,08
Dettes extérieure	1 532,08	2 020,68	2 339,67	3 345,17	3 863,21	4 390,44
Dettes intérieure en % du PIB nominal	21,7	17,27	20,17	15,7	18,46	17,75
<b>Déficit budgétaire</b>						
En valeur	-230,1	-41,6	-425,6	-561,7	-596,3	-494,7
En pourcentage du PIB nominal (%)	-2,9	-0,5	-4,7	-5,7	-5,5	-4,1

Source : DGE (2023 ; 2024), Documents de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle 2024-2026 d'Avril 2023 et 2025-2027 de Juin 2024, Ministère de l'Economie et des Finances ; CAGD, Bulletins statistiques de la dette publique, Divers numéros.

Note : (e) : estimation

**Tableau 2. Position du Bénin au regard des critères de convergence de l'UEMOA**

		<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023 (e)</b>
<b>Critères de premier rang</b>							
Solde budgétaire global dons compris/ PIB nominal	<b>&gt;=-3%</b>	-2,9	-0,5	-4,7	-5,7	-5,5	-4,1
Taux d'inflation annuel moyen	<b>&lt;=3%</b>	0,8	-0,9	3,0	1,7	1,4	2,7
Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (en %)	<b>&lt;=70%</b>	41,05	41,23	46,14	49,8	54,05	54,5
<b>Critères de second rang</b>							
Taux de pression fiscale (en %)	<b>&gt;=20%</b>	10,2	10,6	10,5	11,0	12,2	12,9
Masse salariale/Recettes fiscales (en %)	<b>&lt;=35%</b>	44,0	41,4	41,7	35,8	33,0	33,2

Source : Commission de l'UEMOA, Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale – Juin 2024. Note : (e) : estimation



# BREF APERÇU DU BÉNIN



PIB Nominal  
en 2023

11 934,9  
Milliards  
F CFA

Taux de croissance réel  
du PIB en année 2023

**6,4 %**

Taux d'inflation en année 2023

**2,7 %**

Déficit budgétaire

**-4,1% du PIB**

Taux d'endettement en année 2023

**54,5% du PIB**

Principaux produits  
d'exportation du pays

Coton, Ananas, Huile de palme, Anacarde, Soja.



Superficie  
114 763 km<sup>2</sup>



Capitale  
Porto-Novo



Population en 2023  
12 606 998 habitants



Monnaie  
Francs CFA



Langue officielle  
Français



Type de régime politique  
Régime présidentiel

# 1 SITUATION ÉCONOMIQUE RÉCENTE ET PERSPECTIVES

## 1.1 SECTEUR RÉEL

En 2023, la croissance économique réelle du Bénin est restée robuste et s'est établie à 6,4%, soit un niveau supérieur à la moyenne en Afrique Subsaharienne qui est de 3,3%. Les tensions inflationnistes sont demeurées limitées, avec une progression des prix contenue à 2,7% en deçà de la norme communautaire de l'UEMOA qui est de 3%.

### 1.1.1 EVOLUTION DU PIB

L'économie béninoise, bien que continuant à subir les effets des chocs successifs (COVID-19, conflit Russo-Ukrainien, fermeture des frontières avec le Nigeria, puis avec le Niger, défi sécuritaire au nord du pays, chocs climatiques), fait encore preuve de résilience en 2023 avec un PIB nominal qui s'est établi à 11 934,9 milliards de FCFA contre 10 854,5 milliards de FCFA en 2022, soit un taux de croissance nominal de 10,0%. Le PIB réel quant à lui s'est établi à 10 541,9 milliards de FCFA en 2023 contre 9 912,2 milliards de FCFA en 2022 pour un taux de croissance réel respectif de 6,4% et 6,3%. Le taux de croissance réel moyen est ressorti à 6,2% sur la période 2018-2023.

**Tableau 3. Evolution du Produit Intérieur Brut et projections**

	2018	2019	2020	2021	2022	2023 (e)	2024 (p)	2025 (p)
PIB nominal (milliards FCFA)	7922	8432,2	9008,8	9809,7	10854,5	11934,9	12970,0	14 137,8
PIB réel (milliards FCFA)	7844,7	8383,3	8705,9	9328,9	9912,2	10541,9	11253,4	12023,5
Croissance du PIB réel (%)	6,7	6,9	3,8	7,2	6,3	6,4	6,7	6,8

Source : Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStad), Comptes nationaux trimestriels, divers numéros jusqu'en 2023 ; MEF (2023), Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle 2025-2027, Septembre 2024. Note : (e) : estimation ; (p) : projection

Selon les projections du MFE sur la base des données du DPBEP 2025-2027, le taux de croissance économique devrait s'établir à 6,7 % en 2024 et 6,8 % en 2025.

### 1.1.2 CONTRIBUTION À LA CROISSANCE DU PIB RÉEL PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La remarquable performance de l'économie béninoise est dû à l'embellie observée dans tous les secteurs d'activité, avec le secteur tertiaire contribuant pour près de la moitié à la croissance du PIB réel en 2023. Les secteurs primaire et secondaire ont contribué respectivement pour 1,4 et 1,2 point de pourcentages à la croissance du PIB.

**Tableau 4. Contribution à la croissance du produit intérieur brut réel des secteurs d'activité (en Point de pourcentage)**

Contributions à la croissance	2018	2019	2020	2021	2022	2023 (e)	2024 (p)	2025 (p)
Secteur primaire	2,1	1,5	0,5	1,4	1,3	1,4	1,5	1,5
Secteur secondaire	0,7	2,0	0,8	1,5	1,3	1,2	1,4	1,6
Secteur tertiaire	2,8	2,5	2,3	3,2	2,9	3,1	3,0	2,9
dont services d'administration publique	0,7	0,7	1,7	1,0	0,9	1,1	1,1	1,1
Droit et taxes	1,1	0,9	0,2	1,1	0,8	0,7	0,9	0,8
Croissance du PIB réel (%)	6,7	6,9	3,8	7,2	6,3	6,4	6,7	6,8

Source : Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStad), Comptes nationaux trimestriels, divers numéros jusqu'en 2023 ; MEF (2023), Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle 2025-2027, septembre 2024. Note : (e) : estimation ; (p) : projection

La valeur ajoutée du secteur primaire s'est accrue de 5,1% en 2023 après 4,8% un an plus tôt et en moyenne de 4,9% sur la période 2018-2021. Cette performance est due à une meilleure production agricole notamment : i) une amélioration continue de la production vivrière ; ii) une évolution favorable de la production cotonnière ; iii) une bonne progression des autres cultures d'exportation, notamment l'ananas, l'anacarde et le soja. La part du secteur primaire dans la formation du PIB réel est estimée à 26,3% en 2023 contre 26,6% un an plus tôt. Sa contribution à la croissance est évaluée à 1,4 point de pourcentage en 2023, pratiquement la même qu'en 2022 (1,3 point de pourcentage).

Dans le secteur secondaire, l'activité économique s'est montrée aussi vigoureuse en 2023 que les années précédentes. En 2023, le secteur secondaire a enregistré une croissance de 7,3% de sa valeur ajoutée, après 7,9% un an plus tôt et une moyenne de 8,2% sur la période 2018-2021. Sa performance est à mettre à l'actif des investissements massifs en infrastructures et à la poussée des activités de transformation de produits agricoles (coton, soja, noix de cajou) dans la Zone économique spéciale de Glo-Djigbé (GDIZ). Porté par le dynamisme des branches Industrie Agro-alimentaire et BTP, la part du secteur secondaire dans la formation du PIB réel est estimée à 16,8% et une contribution à la croissance de 1,2 point de pourcentage en 2023.

### Encadré 1 : La Zone Industrielle de Glo-Djigbe (GDIZ)

« Glo-Djigbé Industrial Zone » (GDIZ) est une zone industrielle aménagée selon le modèle d'une ville d'affaires intégrée. Elle est située à 45 km de Cotonou et est dédiée à la transformation locale de produits agricoles tels que le coton, les noix de cajou, l'ananas, les noix de karité, le soja, etc. Elle est le fruit d'un Partenariat Public-Privé (PPP) entre la République du Bénin et ARISE Integrated Industrial Platforms (ARISE IIP). La zone est prévue pour s'étendre sur un espace total de 10 000 ha, dont 1 640 en cours de développement, et permettra de créer de florissantes chaînes de valeur allant de l'approvisionnement en matières premières à l'exportation de produits finis. La GDIZ a pour objectif de fournir aux investisseurs un environnement adapté aux activités industrielles en mettant à leur disposition les infrastructures nécessaires, en créant une atmosphère propice aux affaires et en les accompagnant dans la promotion de leurs produits grâce à l'approche écosystémique. Pour réaliser cette zone économique spéciale, un investissement d'au moins 1,4 milliard de dollars a été nécessaire dans sa première phase de développement. Il y est attendu plus de 300 000 emplois direct d'ici 2030.

La zone est équipée de toutes les installations répondant aux standards internationaux, développées par la Société d'Investissement et de Promotion de l'Industrie (SIPI-Bénin S.A.), société de gestion de la Zone. Elle inclut également les divers services créés pour soutenir les opérations industrielles notamment la zone commerciale qui accueille tous les services d'appui non industriels par nature et principalement orientés vers les services, y compris entre autres, les services bancaires liés à la finance et à l'assurance, les services de réparation et d'entretien, les détaillants, les hôtels, les restaurants, les services de manutention douanière, les autres services de conseil, etc., ainsi qu'un Guichet Unique regroupant 17 entités administratives et les bureaux de SIPI-Bénin S.A. Le Guichet Unique de la zone est l'unique point de contact des Investisseurs pour effectuer l'ensemble des formalités et procédures administratives liées à leur implantation dans la Zone.

Glo-Djigbe Industrial Zone (GDIZ) compte à ce jour 36 projets d'investissement agréés qui totalisent un investissement total de plus de 700 milliards de FCFA. Il est attendu d'ici la fin de l'année 2024-2025, l'entrée en fonction de 13 nouvelles usines pour un investissement total estimé à environ 210 milliards FCFA, dont deux unités intégrées de textile pour la fabrication des produits textiles (de la filature aux vêtements). Ces investissements d'envergure généreront une forte valeur ajoutée pour le Bénin et ont déjà créé plus de 10.000 emplois directs.

Sources : MEF, Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle 2025-2027, Septembre 2024, Page 8.

Dans le secteur tertiaire, la valeur ajoutée a connu une amélioration continue sur la période sous revue et a progressé de 6,6% en 2023 après 6,0% en 2022 et en moyenne de 5,7% sur la période 2018-2022. La bonne tenue de la production des secteurs primaire et secondaire, a permis de soutenir l'activité commerciale. La modernisation et la densification du réseau routier béninois a renforcé le trafic terrestre, ce qui a permis de limiter les effets de la baisse du trafic portuaire, conséquence de la fermeture des frontières entre le Bénin et le Niger. Porté par le commerce, les transports et les services d'administration publique, la part du secteur tertiaire dans la formation du PIB est estimée à 47,5% et ce secteur a enregistré une contribution à la croissance de 3,1 points de pourcentage en 2023.

## **Encadré 2 : La position stratégique du Bénin : un atout économique considérable**

Le Bénin est un corridor privilégié pour les pays frontaliers enclavés de la sous-région. Le Bénin est positionné comme un couloir de transit et une plaque tournante reliant les pays côtiers et les pays de la bande sahélienne. Il représente l'itinéraire de transport le plus court vers Niamey et reste un trajet pertinent pour les marchandises destinées à Ouagadougou et à certaines parties du Mali et du Tchad. Le port de Cotonou est aussi le relais de transbordement le plus proche et le plus rapide vers le Nigeria.

La proximité du marché nigérian est un atout essentiel pour le Bénin, qui bénéficie de sa demande en palliant partiellement aux lacunes des infrastructures portuaires de Lagos. Le principal partenaire du Bénin reste le Nigeria dont la part du commerce officiel représente environ 41% du total de ces parts (sans compter les flux illicites). Le port de Cotonou a bénéficié des mauvaises performances du port de Lagos, dont les capacités n'ont pas augmenté depuis 1997.

Sources : Banque Mondiale, Rapport sur la situation économique : tirer profit de la position stratégique du Bénin en misant sur les corridors économiques, Juin 2023.

Grâce à la modernisation des régies financières, on observe sur la période sous revue un renforcement de la mobilisation des recettes fiscales. La valeur ajoutée des droits et taxes a connu une hausse de 6,9% en 2023 et 9,6% sur la période 2018-2022. La part des droits et taxes dans la formation du PIB est estimée à 9,4%, avec une contribution à la croissance du PIB de 0,6 point de pourcentage en 2023.

### 1.1.3 CONTRIBUTION À LA CROISSANCE DU PIB PAR COMPOSANTE (PIB PAR LA DEMANDE)

Le rythme de croissance du PIB réel sur la période sous revue (2018-2023), a été essentiellement porté par la demande intérieure, la contribution de la demande extérieure étant ressortie négative. La valeur ajoutée de la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) a progressé en moyenne de 12,6% et celle de la consommation publique de 7,3% contre 3,9% pour la consommation privée. Ces performances résultent des efforts d'amélioration du climat des affaires, des réponses du gouvernement aux chocs successifs et la mise en œuvre du PAG.

**Tableau 5. Contribution à la croissance des postes de dépense (%)**

	2018	2019	2020	2021	2022	2023 (e)	2024 (p)	2025 (p)
<b>1. Demande interne</b>	<b>7,0</b>	<b>5,7</b>	<b>4,2</b>	<b>8,9</b>	<b>7,4</b>	<b>7,6</b>	<b>6,7</b>	<b>7,2</b>
<b>Consommation totale</b>	<b>3,2</b>	<b>3,1</b>	<b>3,7</b>	<b>4,2</b>	<b>3,7</b>	<b>2,7</b>	<b>3,7</b>	<b>3,6</b>
Privée	2,5	2,5	2,2	3,3	3,3	2,1	2,1	2,3
Publique	0,7	0,6	1,5	1,0	0,4	0,6	1,6	1,3
<b>Investissement</b>	<b>3,8</b>	<b>2,6</b>	<b>0,5</b>	<b>4,7</b>	<b>3,7</b>	<b>4,9</b>	<b>2,9</b>	<b>3,6</b>
Formation Brute de Capital Fixe	3,8	2,7	0,6	4,7	3,7	4,9	2,9	3,6
Variation des stocks	0,0	-0,1	-0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>2. Demande exté- rieure totale</b>	<b>-0,3</b>	<b>1,2</b>	<b>-0,4</b>	<b>-1,8</b>	<b>-1,2</b>	<b>-1,2</b>	<b>0,1</b>	<b>-0,3</b>
Exportations	1,4	2,3	-6,9	2,5	4,0	1,5	3,6	4,5
Importations	1,7	1,1	-6,5	4,3	5,1	2,7	3,6	4,9
<b>PIB</b>	<b>6,7</b>	<b>6,9</b>	<b>3,8</b>	<b>7,2</b>	<b>6,3</b>	<b>6,4</b>	<b>6,7</b>	<b>6,8</b>

Source : Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStad), Comptes nationaux trimestriels, divers numéros jusqu'en 2023 ; MEF (2023), Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle 2024-2026, Avril 2023. Note : (e) : estimation ; (p) : projection

En 2023, la demande intérieure a contribué pour 7,6 points de pourcentage à la croissance du PIB réel, après 7,4 points un an plus tôt. La contribution à la croissance de la consommation totale est ressortie à 2,7% en 2023 en baisse par rapport à l'année précédente (+3,7%). La consommation publique est la composante de la consommation totale ayant connu une hausse de sa contribution à la croissance, passant de 0,4% en 2022 à 0,7% en 2023. Cette évolution s'explique par les mesures de soutien au pouvoir d'achat mis en œuvre par les pouvoirs publics. La part de la consommation totale dans la formation du PIB est estimée à 74,7%, avec une contribution à la croissance du PIB réel de 2,7 points de pourcentage en 2023.

En ce qui concerne l'investissement, le fort taux de croissance affiché en 2023 (+15,9%), à la suite de l'accélération enregistrée en 2022 (+12,8%) et en 2021 (+17,9%), résulte de la célérité dans l'exécution de plusieurs grands projets d'investissement dont entre autres l'achèvement de la construction du pipeline Bénin-Niger. Le poids de l'investissement dans le PIB réel est estimé à 33,6% en 2023 et il a contribué pour 4,9 points de pourcentage de sa croissance la même année.

La contribution de la demande extérieure à la croissance du PIB réel de 2023 a été de -1,2 points de pourcentage après -1,1 points un an plus tôt. Cette contre-performance dénote une faiblesse des exportations face aux importations, traduisant un déficit commercial net. Ce résultat très peu surprenant s'explique par la forte dépendance du Bénin à l'exportation des matières premières brutes et à l'importation de produits finis étrangers. Ce constat conforte la décision des autorités d'œuvrer à l'apport d'une valeur ajoutée aux produits de base exportés dans le but d'améliorer le solde de la balance commerciale.

#### 1.1.4 INFLATION

1. Au Bénin, le taux d'inflation a été contenu dans la norme communautaire de 3,0% de l'UEMOA sur la période 2018-2023 et s'est établi en moyenne à 1,4%. Spécifiquement pour 2023, le taux d'inflation s'est affiché à 2,7% en hausse par rapport au 1,4% enregistré en 2022. Cette hausse s'explique en partie par la levée de la mesure exceptionnelle de soutien à la consommation prise en juin 2022, relative aux exonérations de la TVA sur certains produits (le riz, les huiles végétales et la farine de blé) mais aussi à la tendance haussière des prix du transport et de Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles (DPBEP, Septembre 2024). Toutefois, le taux d'inflation affiché en 2023 est en deçà de la moyenne communautaire qui est de 3,7%. Cette performance résulte d'une part, de l'amélioration continue de la production vivrière, et, d'autre part, de l'efficacité des autres mesures prises par le gouvernement pour faire face à la cherté de la vie. Ces autres mesures se résument notamment à, i.) la prise en considération seulement de la moitié du coût du fret dans la détermination de la valeur en douane, ce qui permet d'amortir la hausse des prix des produits importés, voire baisser leurs prix ; ii.) les subventions aux produits pétroliers et à l'énergie afin de contenir l'érosion du pouvoir d'achat.
2. Les perspectives d'inflation pour 2024 sont de 1,8% en baisse par rapport au 2,7% de 2023. Toutefois, le conflit israélo-palestinien dans la bande de Gaza et ses conséquences sur le trafic maritime en mer rouge est de nature à renchérir une fois encore le fret, ce qui pourrait induire un niveau d'inflation plus élevé.

**Tableau 6. Evolution de l'inflation (en %)**

Inflation	2018	2019	2020	2021	2022	2023(e)	2024(p)	2025(p)
<b>BENIN</b>	0,8	-0,9	3,0	1,7	1,4	2,7	1,8	2,0
<b>UEMOA</b>	1,2	-0,7	2,1	3,6	7,4	3,7	3,4	-

Source : MEF (2023 ; 2024), Documents de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle 2025-2027 de Septembre 2024

Note : (e) : estimation ; (p) : projection

### Encadré 3 : Impact du conflit russo-ukrainien sur le Bénin

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a contribué à aggraver les tensions inflationnistes post-Covid-19 avec notamment une flambée des prix des matières premières, notamment les produits énergétiques (pétrole et gaz) et les produits alimentaires, avec une perturbation des chaînes d'approvisionnement et de distribution mondiales. Selon les estimations de la BAD (2023), la guerre en Ukraine a entraîné une baisse de près de 1,2 point de pourcentage du PIB en 2022. Par ailleurs, l'inflation a connu une hausse d'au moins 1 point en 2022 du fait des effets du conflit. Sur le plan budgétaire, les effets de la crise ont été évalués à plus de 188,7 millions de dollars. Pour atténuer les impacts de la crise sur les populations et maintenir une trajectoire de croissance forte, les pouvoirs publics ont mis en œuvre des mesures de soutien au pouvoir d'achat, notamment l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les produits alimentaires de première nécessité, le blocage des prix des produits pétroliers et de ciment, la suspension du réajustement des tarifs d'électricité et l'abattement de 50% des droits de douane sur les prix de frets maritimes. Des mesures ont également été prises pour stimuler la production agricole en subventionnant les engrais à hauteur de 55 milliards de FCFA (dont 31,5 milliards versés directement par l'État) pour couvrir environ 60 % des besoins.

Source : BAD (2023), Mobiliser les financements du secteur privé en faveur du climat et de la croissance verte, Rapport pays 2023-Bénin.

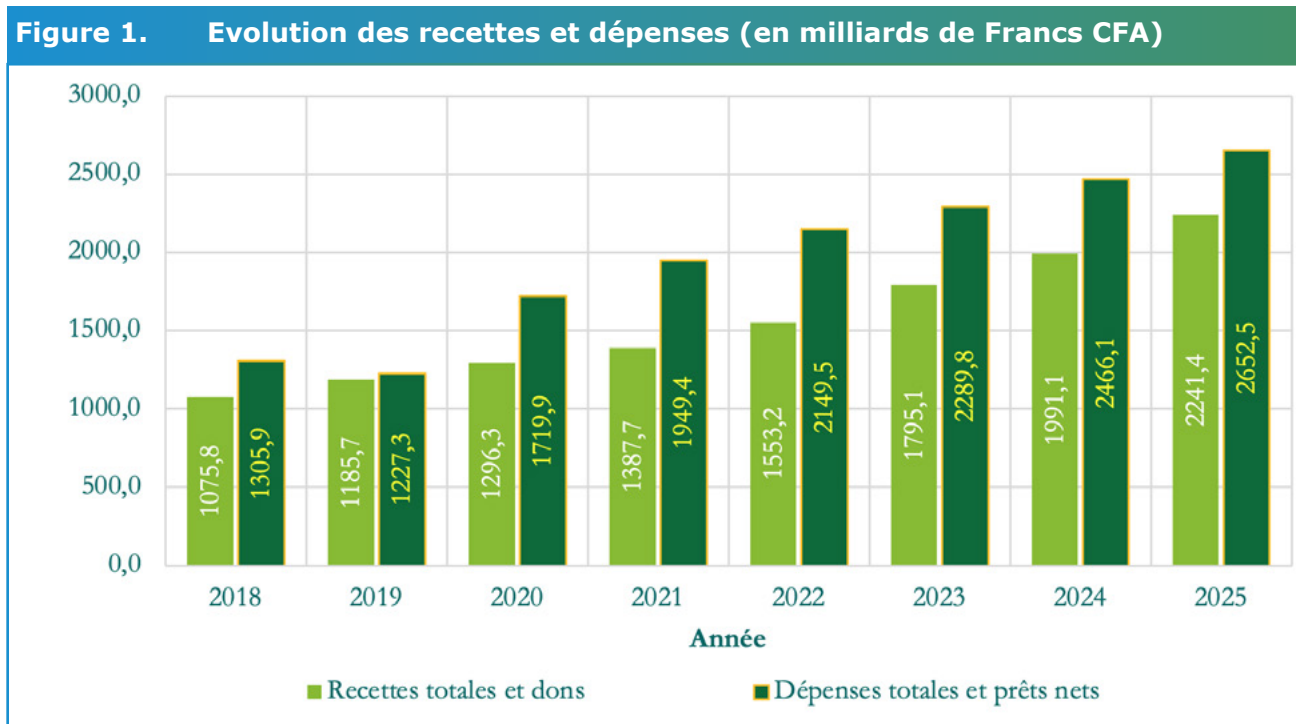
## 1.2 FINANCES PUBLIQUES

Les finances publiques n'ont pas échappé à la double crise sanitaire et économique. Sur la période sous revue, la consolidation budgétaire obtenue en 2018 et 2019, ne s'est pas poursuivie les autres années en raison de la réponse budgétaire nécessaire à la gestion de la pandémie et aux crises qui s'en sont suivies (crise russo-ukrainienne, défi sécuritaire au nord du pays, chocs climatiques...). Malgré une mobilisation des recettes en constante augmentation, le déficit budgétaire a franchi la barre des 3,0% correspondant à la norme communautaire de l'UEMOA.

### 1.2.1 DÉPENSES ET RECETTES

3. Les recettes totales (dons y compris) se sont inscrites globalement en hausse sur la période 2018-2023, en lien, entre autres, avec les réformes engagées au sein des régies financières à partir de 2016. En dépit des chocs exogènes survenus ces dernières années notamment la pandémie de la COVID-19, la guerre russo-ukrainienne, la fermeture des frontières nigérianes et ensuite nigériennes, les recettes totales sont passées de 1 075,8 milliards de FCFA en 2018 à 1 553,2 milliards de FCFA en 2022 soit un accroissement d'environ 44,4%. En 2023, les recettes totales sont estimées à 1 795,1 milliards de FCFA, en hausse d'environ 15,6% par rapport à 2022. Les dépenses totales et

prêts nets sont passées de 1 305,9 milliards de FCFA en 2018 à 2 149,5 milliards de FCFA en 2022, soit un accroissement d'environ 64,6%. En 2023, les dépenses totales et prêts nets sont estimées à 2 289,8 milliards de FCFA, en hausse d'environ 6,5% par rapport à 2022. Eu égard aux évolutions susvisées, le déficit budgétaire (base ordonnancement, dons compris), s'est creusé tout au long de la période sous revue. Il s'est établi à -494,7 milliards de FCFA à fin décembre 2023 soit -4,1% du PIB alors qu'il était de -230,1 milliards de FCFA en 2018 soit -2,9% du PIB. Pour couvrir ces déficits budgétaires successifs, le Bénin a eu recours, entre autres, au marché financier régional et aux concours financiers mobilisés auprès des bailleurs externes.



Source : DGE (2024) : Documents de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle 2025-2027 de Juin 2024, Ministère de l'Economie et des Finances (MEF). Note : (e) : estimation ; (p) : projection

- Les recettes totales (hors dons) sont estimées à 1 701,3 milliards de FCFA à fin décembre 2023, soit une hausse de 202,7 milliards de FCFA (+13,5%) par rapport à l'année précédente. Cette progression émane des recettes fiscales, qui se sont accrues de 217,2 milliards de FCFA (+16,4%), principalement en relation avec la poursuite d'une croissance économique, le taux de pression fiscale étant ressorti en amélioration entre 2022 (12,2%) et 2023 (12,9%). Les recettes non fiscales quant à elle ont régressé de 14,4 milliards de FCFA (-8,1%) entre 2022 et 2023. Pour leur part, les dons ont progressé de 39,2 milliards de FCFA (+71,8%) entre 2022 et 2023 pour s'établir à 93,8 milliards de FCFA, tirés par l'augmentation des appuis des partenaires techniques et financiers aux projets. Les dépenses totales et prêts nets se sont accrues d'environ 6,5%, passant de 2 149,5 milliards de FCFA en 2022 à 2 289,8 milliards de FCFA en 2023. Cette évolution résulte des hausses des dépenses en capital sur ressources extérieures (+18,1%) et des dépenses courantes (+6,5%). La progression des dépenses en capital sur ressources extérieures, est liée à la poursuite des investissements inscrits au PAG. Quant aux dépenses courantes, leur hausse a été impulsée par celle des paiements d'intérêt sur la dette publique (+6,4%), et les traitements et salaires (+9,5%). L'augmentation des traitements et salaires portent entre autres, l'empreinte des recrutements massifs au profit des forces de défenses et de sécurité dans la lutte contre le terrorisme et la revalorisation des salaires intervenue en décembre 2022 pour préserver le pouvoir d'achat des populations dans le cadre de



la lutte contre l'inflation. Les prévisions budgétaires tablent sur une dynamique de consolidation à partir de l'année 2024. Le déficit budgétaire ressortirait à 3,7% du PIB en 2024 et en dessous de la norme communautaire de 3,0% dès 2025 soit 2,9%.

**Tableau 7. Tableau des opérations financières de l'Etat**

En milliards de FCFA	2018	2019	2020	2021	2022	2023 (e)	2024 (p)	2025 (p)
<b>1- RECETTES ET DONCS</b>	<b>1 075,8</b>	<b>1 185,7</b>	<b>1 296,3</b>	<b>1 387,7</b>	<b>1 553,2</b>	<b>1 795,1</b>	<b>1 991,1</b>	<b>2 241,4</b>
<b>1.1 RECETTES BUDGETAIRES</b>	<b>1 028,6</b>	<b>1 088,0</b>	<b>1 142,1</b>	<b>1 295,7</b>	<b>1 498,6</b>	<b>1 701,3</b>	<b>1 903,6</b>	<b>2 158,3</b>
Recettes fiscales	811,4	893,3	947,9	1 082,3	1 320,7	1 537,9	1 736,8	1 965,3
Recettes non fiscales	217,2	194,8	194,2	213,4	177,8	163,4	166,8	193,0
<b>1.2 DONCS</b>	<b>47,2</b>	<b>97,7</b>	<b>154,2</b>	<b>92,0</b>	<b>54,6</b>	<b>93,8</b>	<b>87,5</b>	<b>83,1</b>
Dons-projets	31,2	66,8	46,9	54,6	54,6	84,0	66,7	63,1
Appuis budgétaires (aide à la BP & aides alimentaires)	16,0	30,8	107,3	37,4	0,0	9,8	20,8	20,0
<b>2- Dépenses totales et prêts nets</b>	<b>1 305,9</b>	<b>1 227,3</b>	<b>1 719,9</b>	<b>1 949,4</b>	<b>2 149,5</b>	<b>2 289,8</b>	<b>2 466,1</b>	<b>2 652,5</b>
<b>2.1 DEPENSES TOTALES</b>	<b>1 303,4</b>	<b>1 231,2</b>	<b>1 718,1</b>	<b>1 947,7</b>	<b>2 153,0</b>	<b>2 287,9</b>	<b>2 466,1</b>	<b>2 652,5</b>
<b>2.1.1 DEPENSES COURANTES</b>	<b>857,8</b>	<b>900,8</b>	<b>1 095,6</b>	<b>1 145,0</b>	<b>1 198,1</b>	<b>1 276,0</b>	<b>1 437,3</b>	<b>1 642,1</b>
Traitements et salaires	356,7	369,7	416,5	407,8	436,1	509,8	574,8	632,9
Autres dépenses de fonctionnement	375,1	396,5	502,9	517,3	583,4	575,9	651,9	770,2
Intérêts dus	126,0	134,6	176,3	219,9	178,7	190,2	210,6	239,0
<b>2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL</b>	<b>445,6</b>	<b>330,4</b>	<b>622,4</b>	<b>802,7</b>	<b>954,9</b>	<b>1 011,9</b>	<b>1 028,9</b>	<b>1 010,4</b>
Sur ressources intérieures	279,1	228,3	356,4	519,0	593,0	584,3	647,2	584,2
Sur ressources extérieures	166,5	102,1	266,0	283,7	361,9	427,6	381,6	426,3
<b>2-2 Prêts nets</b>	<b>2,5</b>	<b>-3,9</b>	<b>1,8</b>	<b>1,7</b>	<b>-3,6</b>	<b>1,9</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)</b>	<b>-277,3</b>	<b>-139,2</b>	<b>-577,8</b>	<b>-653,7</b>	<b>-650,9</b>	<b>-588,5</b>	<b>-562,5</b>	<b>-494,2</b>
<b>4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)</b>	<b>-230,1</b>	<b>-41,6</b>	<b>-423,6</b>	<b>-561,7</b>	<b>-596,2</b>	<b>-494,7</b>	<b>-475,0</b>	<b>-411,1</b>
<b>Taux de pression fiscale (en %)</b>	<b>10,2</b>	<b>10,6</b>	<b>10,5</b>	<b>11,0</b>	<b>12,2</b>	<b>12,9</b>	<b>13,4</b>	<b>13,9</b>

Source : DGE (2024) : Documents de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle 2025-2027 de Juin 2024, Ministère de l'Economie et des Finances (MEF). Note : (e) : estimation ; (p) : projection

- Malgré l'augmentation continue des recettes fiscales sur la période sous revue, soit un accroissement de 89,5% entre 2018 et 2023, la pression fiscale demeure assez faible comparée à la norme communautaire de 20% au moins du PIB, même si d'importants efforts sont notés pour son amélioration. En effet, le taux de pression fiscale est ressorti à 12,9% du PIB en 2023, le niveau le plus élevé sur la période. Au vu de ce constat, Il serait primordial de poursuivre les réformes en vue de l'élargissement de l'assiette fiscale.

## 1.2.2 BUDGET

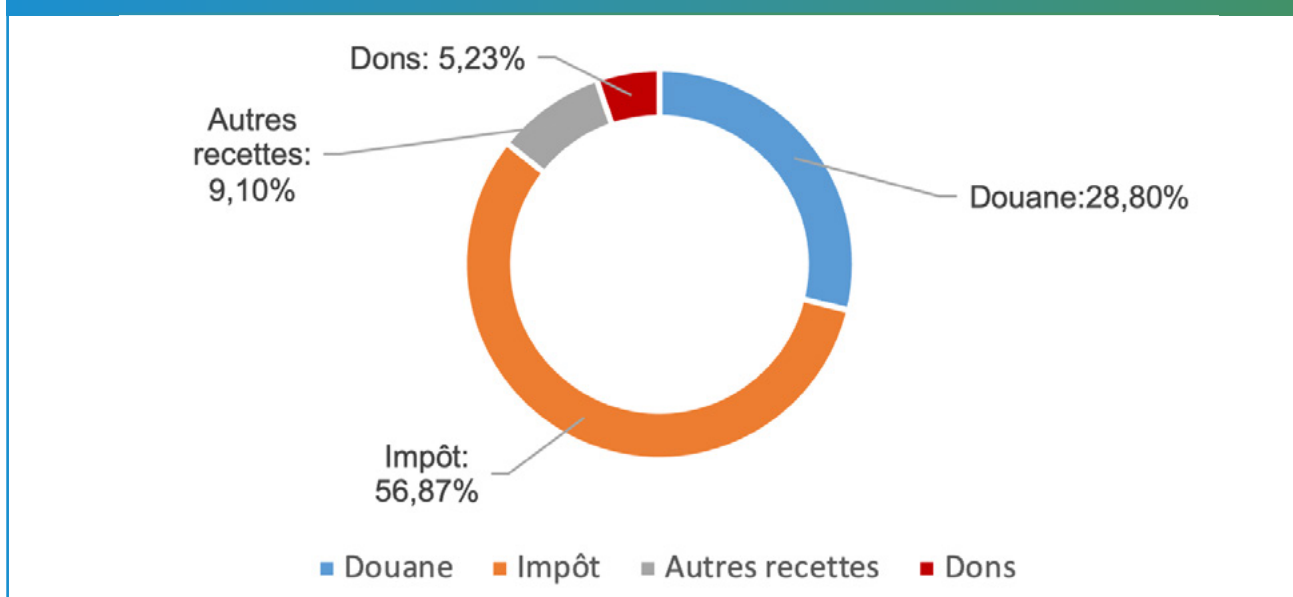
### Présentation générale du budget 2023 : principaux postes de dépense

6. Les résultats de l'exécution des dépenses du budget de l'année 2023 sont satisfaisants tant en matière d'atteinte des cibles intermédiaires<sup>1</sup> qu'en matière de respect des règles de gestion<sup>2</sup>. Sur le plan budgétaire, les dépenses totales ont atteint 2 289,8 milliards de FCFA. Du point de vue social, l'Etat a bien tenu ses engagements sociaux. L'indice de la sensibilité sociale des dépenses<sup>3</sup> (dépenses sociales prioritaires) ressort à 174,7 milliards de FCFA en termes d'ordonnement sur un objectif de 170,1 milliards de FCFA soit 102% de la cible annuelle (MEF, Mars 2024).
7. Les dépenses courantes ont atteint 1 276, milliards de FCFA, en hausse de 77,9 milliards de FCFA par rapport à leur niveau de 2022. Le dépassement observé en 2023 traduit l'incidence financière de plusieurs mesures dont celles relatives à la revalorisation des salaires et des glissements catégoriels et à l'évolution de l'effectif des bénéficiaires des différentes mesures sociales. Les dépenses en capital quant à elles, s'établissent globalement en hausse à 1 011,9 milliards de FCFA contre 954,9 milliards de FCFA en 2022. L'augmentation de la consommation des crédits s'explique par la célérité dans la réalisation des projets inscrits au PAG, notamment en matière d'assainissement pluvial des villes, d'accès sécurisé à l'énergie électrique, d'infrastructure, de numérique, de santé et de la protection sociale.

### Recettes du budget général décomposées par source

8. Constituées des recettes des régies financières, des dons et autres produits assimilés, les recettes du budget général se sont établies à 1 795,1 milliards de FCFA au 31 décembre 2023. Elles se sont inscrites en hausse de 241,9 milliards de FCFA par rapport aux réalisations à fin décembre 2022. Les principales sources de cette mobilisation demeurent les régies financières qui contribuent à près de 95% des recettes du budget général mobilisées à fin décembre 2023.

**Graphique 1 : Recettes du budget général 2023 décomposée par source (en %)**



Source : DGE (2023 ; 2024) : Documents de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle 2024-2026 d'Avril 2023 et 2025-2027 de Juin 2024, Ministère de l'Economie et des Finances (MEF).

1 Les cibles intermédiaires sont des indicateurs de cibles prioritaires à échéance précise (2020, 2025 et 2030) en lien avec l'atteinte des Objectifs de Développement Durable.

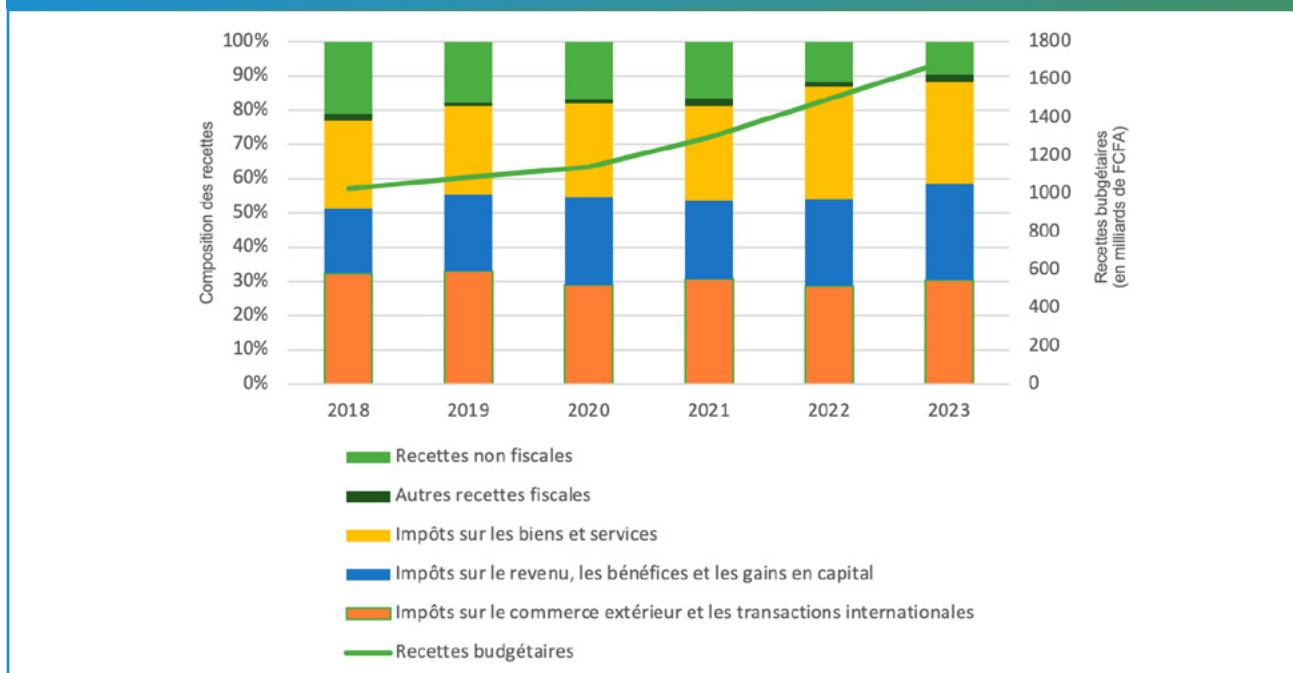
2 L'exécution du budget de l'Etat est régie par le respect des principes budgétaires et comptables.

3 L'indice de la sensibilité sociale des dépenses fait référence à la politique d'allocation des ressources publiques de l'Etat vers des programmes et initiatives à caractère ou sensibilité sociale, visant à soutenir le pouvoir d'achat des ménages et à renforcer leur autonomisation.

9. La décomposition par source des recettes du budget général en 2023 fait apparaître que les impôts y contribuent à hauteur de 56,87%, suivi de la douane pour 28,8%, et les autres recettes (recettes non fiscales) pour environ 9,1%.

10. Les recettes du budget général se sont établies à 1 795,1 milliards de FCFA en 2023 contre 1 075,8 milliards de FCFA en 2018, soit un accroissement de 66,9%. Cette performance, portée par l'administration des impôts, et, dans une moindre mesure, par l'administration douanière, est imputable à la réforme des factures normalisées, au renforcement de la lutte contre la fraude fiscale et à l'intensification du recouvrement des arriérés. En effet, de 2018 à 2023, les recettes d'impôts ont plus que doublé, passant de 479,5 milliards de FCFA à 1 020,9 milliards de FCFA, équivalent à un taux d'accroissement de 112,9%.

**Figure 2. Evolution de la structure des recettes budgétaires par type d'impôts (en % et en milliards de Francs CFA)**



Source : Réalisé par l'auteur à partir des données : (1) DGE (2023 ; 2024), Documents de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle 2024-2026 d'Avril 2023 et 2025-2027 de Juin 2024, Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) ; (2) Direction Générale des Impôts (DGI), divers Rapports d'activité (2018-2023).

L'analyse de la structure des recettes budgétaires par nature, montre une dominance des trois (03) catégories d'impôts à savoir les impôts sur les biens et services, les impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital et les impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales. Elles totalisent en 2023 88,2% des recettes budgétaires, soit un montant de 1 501,1 milliards de francs CFA.

### Projet de loi de finances 2024

11. La loi de finances incluant le budget de l'Etat pour l'année 2024, prévoit des ressources et des dépenses équilibrées, totalisant 3 199,3 milliards de FCFA. Le déficit budgétaire est prévu à 475,0 milliards de FCFA, soit 3,7% du PIB, en diminution par rapport à 2023 qui s'est établi à 4,1% du PIB. Cette réduction prévisionnelle du déficit budgétaire serait due à une augmentation prévisionnelle des ressources du Budget de l'Etat de 5,4% contre une hausse prévisionnelle de 4,6% pour les dépenses. La gestion 2024 prévoit de reconduire et d'améliorer certaines réformes, détaillées dans les paragraphes ci-dessous. La loi de finances 2024 prévoit d'étendre l'exonération des droits et taxes d'entrée et de la

Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) sur les matériels agricoles aux herbicides et sacs d'emballages destinés au conditionnement des intrants ou des produits agricoles. Cette mesure vise à maintenir et améliorer l'accroissement de la production agricole, gage de poursuite non seulement du dynamisme observé dans la branche Industrie Agro-alimentaire, mais aussi de disponibilité à coûts abordables des produits vivriers en toute période de l'année.

La loi de finances 2024 a reconduit l'exonération des droits et taxes de douane et de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) sur les véhicules, à savoir les camions (ensemble attelé-tracteurs et remorques), autocars, minibus et voitures de tourisme importés, fabriqués ou vendus à l'état neuf en République du Bénin. Cette mesure vise non seulement à renouveler la flotte des véhicules, en mettant en place un écosystème de mobilité durable pour promouvoir les transports urbain et interurbain et à faciliter la mobilité sur le territoire national, mais aussi à réduire la pollution atmosphérique et les cas d'accidents de la circulation. En effet, la branche transport soutient la dynamique des secteurs primaire et secondaire, mais aussi la branche commerce, ce qui participe de l'amélioration du Produit intérieur Brut.

## 1.3 BALANCE DES PAIEMENTS

### 1.3.1 BALANCE DES PAIEMENTS : VUE D'ENSEMBLE

En 2023, le solde global de la balance des paiements du Bénin est ressorti déficitaire de 417,1 milliards de FCFA, après un excédent de 12,7 milliards de FCFA en 2022. Cette évolution résulte d'une réduction des entrées nettes des flux de capitaux au titre du compte financier (-401,8 milliards de FCFA), d'une aggravation du déficit du compte courant (+65,2 milliards de FCFA). Le déficit de la balance des transactions courantes est ressorti à 716,6 milliards de FCFA à fin décembre 2023 contre 651,4 milliards de FCFA à la même période de l'année précédente, soit une hausse de 10,0%, en lien avec la dégradation du compte des biens et services et, dans une moindre mesure, de celle du compte du revenu primaire. La dégradation du compte des biens et services s'explique par une progression des importations de biens à un rythme plus élevé (+2,8%) que celui des exportations de biens (+0,4%), combinée à une hausse du déficit des services nets (+20,8%). Rapporté au PIB, le déficit courant (hors dons) s'est établi à 6,1% en 2023 contre 6,0% une année plus tôt, soit une détérioration de 0,1 point de pourcentage. L'excédent du compte de capital s'est consolidé en 2023 de 41,7% par rapport aux réalisations notées l'année précédente en s'établissant à 135,5 milliards de FCFA, en liaison avec la hausse de financement projet et programme reçus.

En ligne avec les évolutions susmentionnées, le besoin de financement s'est accru de 25,3 milliards de FCFA en 2023 par rapport à 2022, pour s'établir à 581,1 milliards. Ce besoin de financement a été couvert à hauteur de 28,2% par des entrées nettes au titre du compte financier, contre 101,8% l'année précédente.

Les entrées nettes de capitaux au titre du compte financier ont atteint 164 milliards de FCFA en 2023, après 565,8 milliards de FCFA en 2022, en lien avec la baisse des autres investissements notamment dans les secteurs autres que les administrations centrales. Cette baisse a été accentuée par celle des investissements de portefeuille (-192,6 milliards de FCFA) et dans une moindre mesure par celle de l'investissement direct (-27,4 milliards de FCFA).

**Tableau 8. Balance des paiements (Milliards de Francs CFA)**

	2018	2019	2020	2021	2022	2023(e)
<b>a- Compte des transactions courantes (1+2+3)</b>	<b>-360,4</b>	<b>-337,3</b>	<b>-157,3</b>	<b>-407,5</b>	<b>-651,4</b>	<b>-716,6</b>
<b>1-Biens et services</b>	<b>-456,0</b>	<b>-422,9</b>	<b>-250,2</b>	<b>-428,0</b>	<b>-638,2</b>	<b>-754,1</b>
<b>Balance des biens FOB</b>	-308,6	-260,4	-89,7	-195,4	-396,6	-462,4
Exportations de biens FOB	1857,6	1790,9	1720,5	2019,9	2 316,7	2 325,70
Importations de biens FOB	2166,2	2051,4	1810,2	2215,4	2713,3	2 788,10
Importations de biens CAF	2 430,0	2 303,7	2 041,7	2 500,4	3 060,8	3 175,5
Balance des services	-147,4	-162,4	-160,5	-232,6	-241,6	-291,8
<b>2-Revenu primaire</b>	<b>-30,6</b>	<b>-41,5</b>	<b>-69,7</b>	<b>-105,0</b>	<b>-112,2</b>	<b>-124,3</b>
<b>3-Revenu secondaire</b>	<b>126,3</b>	<b>127,1</b>	<b>162,6</b>	<b>125,5</b>	<b>99,0</b>	<b>161,9</b>
dont Administrations publiques	58,8	49,4	107,6	48,9	-1,4	50
dont autres secteurs	67,5	77,6	55,0	76,6	100,4	111,9
<b>b- Compte de capital (4+5)</b>	<b>109,1</b>	<b>116,3</b>	<b>100,5</b>	<b>143,8</b>	<b>95,6</b>	<b>135,5</b>
4- Acquisition/cessions d'actifs non financiers	0,0	0,0	0,0	-2,8	-2,7	0,0
5- Transferts de capital	109,1	116,3	100,5	146,7	98,3	135,5
<b>c- Solde des comptes des transactions courantes et de capital (a+b)</b>	<b>-251,2</b>	<b>-221,0</b>	<b>-56,8</b>	<b>-263,7</b>	<b>-555,8</b>	<b>-581,1</b>
<b>d- Compte financier (6+7+8+9)</b>	<b>-444,7</b>	<b>-262,6</b>	<b>-361,7</b>	<b>-858,3</b>	<b>-565,8</b>	<b>-164</b>
6- Investissement direct	-102,4	-112,0	-87,6	-168,1	-205,2	-177,8
7- Investissements de portefeuille	54,0	-125,0	-76,4	-503,8	-176,9	15,7
8- Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0
9- Autres investissements	-396,3	-25,6	-197,7	-186,5	-183,6	-1,9
<b>e-Erreurs et omissions nettes</b>	<b>3,3</b>	<b>4,0</b>	<b>2,0</b>	<b>2,8</b>	<b>2,7</b>	<b>0</b>
<b>f-Solde global (a+b-d+e)</b>	<b>196,9</b>	<b>45,6</b>	<b>306,9</b>	<b>597,5</b>	<b>12,7</b>	<b>-417,1</b>
<b>g-Variation des avoirs extérieurs nets</b>	<b>-196,9</b>	<b>-45,6</b>	<b>-306,9</b>	<b>-597,5</b>	<b>-9,6</b>	<b>417,1</b>
Balance courante hors dons/PIB (%)	-5,3	-4,6	-2,9	-4,5	-6	-6,1

Source : BCEAO, Août 2024. Note : (e) : estimation

### 1.3.2 COMMERCE INTERNATIONAL

#### Echanges internationaux (exportations / importations) en valeur, par destination

Les exportations du Bénin ont connu une forte progression, passant de 2 019 881,4 millions de FCFA en 2021 à 2 316 600,9 millions de FCFA en 2022, soit une augmentation de près de 15,0% après s'être inscrite en baisse en 2019 et en 2020. La répartition géographique des exportations révèle une évolution des flux qui confirme l'Afrique et l'Asie comme étant les clients du Bénin avec des parts de marché respectives de 80,7% et de 17,7% en 2022. L'Europe, en recueillant 1,4% des ventes à l'étranger en 2022, représente le troisième client du Bénin.

**Tableau 9. Exportations par destination (en millions de FCFA)**

Zones géographiques	2018	2019	2020	2021	2022	
					Valeur	%
<b>EUROPE</b>	<b>39 181,6</b>	<b>44 178,7</b>	<b>63 556,2</b>	<b>45 383,3</b>	<b>33 264,4</b>	<b>1,4</b>
<b>UNION EUROPEENNE</b>	<b>33 390,6</b>	<b>32 360,9</b>	<b>38 307,4</b>	<b>31 507,0</b>	<b>24 850,4</b>	<b>1,1</b>
<b>ZONE EURO</b>	<b>12 879,3</b>	<b>13 403,8</b>	<b>17 954,1</b>	<b>13 369,2</b>	<b>15 775,2</b>	<b>0,7</b>
Allemagne	1 021,2	1 079,7	5 294,1	712,7	1 355,5	0,1
Belgique	5 223,3	2 727,0	2 071,2	4 430,7	3 092,5	0,1
Espagne	345,7	941,9	491,3	337,5	418,5	0,0
France	1 836,7	1 812,1	3 260,2	2 371,0	4 194,0	0,2
Italie	399,5	393,3	300,8	1 059,4	2 444,3	0,1
Pays bas	2 575,9	5 487,6	6 339,3	2 635,1	2 761,0	0,1
Portugal	1 477,0	962,2	197,2	1 822,9	1 509,5	0,1
<b>AUTRES PAYS DE L'UE</b>	<b>20 511,2</b>	<b>18 957</b>	<b>20 353,3</b>	<b>18 137,8</b>	<b>9 075,2</b>	<b>0,4</b>
Danemark	19 789,6	17 776,6	18 143,3	13 177,1	6 904,6	0,3
Autres	721,6	1 180,4	2 210,0	4 960,7	2 170,6	0,1
<b>AUTRES PAYS D'EUROPE</b>	<b>5 791,0</b>	<b>11 817,8</b>	<b>25 248,8</b>	<b>13 876,4</b>	<b>8 414,0</b>	<b>0,3</b>
Norvège	0,0	0,0	2 105,2	1 024,5	27,6	0,0
Suisse	1 428,3	492,6	1,4	5,9	296,7	0,0
Autres	4 362,7	11 325,2	23 142,1	12 846,0	8 089,8	0,3
<b>AFRIQUE</b>	<b>1 431 067,7</b>	<b>1 397 272,7</b>	<b>1 305 176,9</b>	<b>1 542 633,5</b>	<b>1 870 583,5</b>	<b>80,7</b>
<b>UEMOA</b>	<b>161 721,5</b>	<b>142 357,8</b>	<b>103 945,5</b>	<b>102 604,0</b>	<b>127 066,0</b>	<b>5,5</b>
Burkina	6 560,9	13 469,2	19 675,6	14 930,0	8 198,6	0,4
Côte d'Ivoire	9 137,8	6 064,6	6 390,0	8 536,2	10 797,0	0,5
Mali	40 641,7	52 158,1	24 631,6	18 545,9	46 369,1	2,0
Niger	31 903,7	52 971,6	35 858,5	40 463,7	27 098,7	1,2
Sénégal	1 826,7	707,9	1 112,1	1 326,2	956,4	0,0

Togo	8 676,1	16 845,7	16 198,6	18 802,0	33 588,2	1,4
<b>CEDEAO (hors UEMOA)</b>	<b>1 245 769,7</b>	<b>1 220 059,9</b>	<b>1 179 483,1</b>	<b>1 398 622,4</b>	<b>1 687 794,7</b>	<b>72,8</b>
Ghana	745,1	1 399,4	524,6	1 292,5	1 144,6	0,0
Nigéria	1 245 024,6	1 218 660,5	1 178 958,5	1 397 329,9	1 686 650,1	72,8
<b>CEMAC</b>	<b>3 679,2</b>	<b>6 270,4</b>	<b>8 059,8</b>	<b>21 583,5</b>	<b>19 404,5</b>	<b>0,9</b>
Gabon	1 832,4	3 235,2	7 645,1	20 286,1	17 458,1	0,8
Tchad	1 846,8	3 035,2	414,7	1 297,4	1 946,4	0,1
<b>AUTRES PAYS D'AFRIQUE</b>	<b>19 897,4</b>	<b>28 584,6</b>	<b>13 688,5</b>	<b>19 823,7</b>	<b>36 318,3</b>	<b>1,6</b>
Afrique du Sud	211,4	2 658,6	115,2	138,6	161,3	0,0
Autres	19 686,0	25 926,0	13 573,3	19 685,1	36 157,0	1,6
<b>AMERIQUE</b>	<b>13 520,1</b>	<b>9 895,0</b>	<b>5 444,8</b>	<b>3 569,9</b>	<b>2 026,7</b>	<b>0,1</b>
Brésil	9,8	27,9	3,0	1 647,2	49,4	0,0
Canada	297,2	34,7	36,6	63,0	145,8	0,0
Colombie	2,4	14,7	4,0	0,0	0,0	0,0
USA	13 165,1	9 156,3	4 678,0	1 359,2	1 488,2	0,1
Autres	45,6	661,4	723,2	500,4	343,3	0,0
<b>ASIE</b>	<b>373 184,6</b>	<b>338 753,4</b>	<b>345 172,5</b>	<b>427 930,9</b>	<b>410 127,8</b>	<b>17,7</b>
Bangladesh	119 842,5	134 143,7	187 114,8	236 877,6	253 051,8	10,9
Chine	40 666,4	36 786,6	32 240,6	55 821,4	34 567,6	1,5
Inde	96 044,9	70 702,7	57 674,7	56 920,3	67 180,6	2,9
Indonésie	2 217,9	692,9	400,1	5 431,7	2 556,2	0,1
Malaisie	24 979,3	14 710,5	22 915,4	8 664,8	2 220,6	0,1
Pakistan	816,8	174,6	5 522,2	11 506,5	23 331,8	1,0
Singapour	12 878,7	9 394,7	1 871,6	1 596,2	10,5	0,0
Taïwan	4,3	0,0	1,0	39,8	47,3	0,0
Thaïlande	208,3	444,4	520,0	122,1	10,1	0,0
Vietnam	52 741,4	51 728,2	14 698,1	28 443,4	13 715,2	0,6
Autres	22 784,1	19 975,1	22 214,0	22 507,2	13 436,1	0,6
<b>AUTRE PAYS</b>	<b>634,5</b>	<b>845,5</b>	<b>1 137,5</b>	<b>363,7</b>	<b>598,4</b>	<b>0,0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 857 613,7</b>	<b>1 790 945,3</b>	<b>1 720 487,8</b>	<b>2 019 881,4</b>	<b>2 316 600,9</b>	<b>100</b>

Source : BCEAO - Balance des paiements et position extérieure globale – BENIN, 2020, 2021 et 2022

Les exportations vers les pays de l'UEMOA se sont établies en 2022 à 127 066 millions de FCFA contre 102 604 millions de FCFA un an plus tôt. Les principaux partenaires à l'exportation dans l'UEMOA sont le Mali (2,0%), le Togo (1,4%) et le Niger (1,2%).

Hors UEMOA, le Nigeria est le principal partenaire africain à l'exportation du Bénin. Les exportations du Bénin en direction du Nigeria sont en hausse, passant de 1 397 329,9 millions de FCFA en 2021 à 1 686 650,1 millions de FCFA en 2022. Les exportations à destination du Nigeria représentent 72,8% des exportations totales.

En 2022, le Bangladesh (10,9%), l'Inde (2,9%), la Chine (1,5%), le Pakistan (1,0%) et le Vietnam (0,6%) étaient les principaux partenaires à l'exportation du Bénin en Asie.

**Tableau 10. Importations de marchandises par origine (en millions de FCFA)**

Zones géographiques	2018	2019	2020	2021	2022	
					Valeur	%
EUROPE	489 458,4	463 124,6	520 459,1	597 169,0	630 577,4	20,6
UNION EUROPEENNE	398 625,2	383 784,2	413 536,7	493 224,7	548 842,6	17,9
ZONE EURO	341 828,4	324 455,9	350 565,5	419 882	454 036	14,8
Allemagne	21 068,0	24 195,1	21 928,5	28 401,7	32 400,6	1,1
Belgique	74 213,0	64 846,5	94 588,9	88 263,6	83 590,1	2,7
Espagne	30 770,1	23 159,1	25 232,1	23 606,7	61 979,2	2,0
France	136 581,9	150 111,2	153 296,7	219 132,3	188 223,6	6,1
Italie	17 101,3	14 916,7	20 982,9	29 321,2	30 118,9	1,0
Pays bas	59 361,6	44 846,0	27 496,7	26 528,4	54 723,4	1,8
Portugal	2 732,4	2 381,3	7 039,9	4 628,0	3 000,1	0,1
<b>AUTRES PAYS DE L'UE</b>	<b>56 796,8</b>	<b>59 328,3</b>	<b>62 971,2</b>	<b>73 342,7</b>	<b>94 806,6</b>	<b>3,1</b>
Danemark	17 898,9	5 088,6	8 836,7	13 051,6	13 938,2	0,5
Autres	38 897,9	54 239,7	54 134,5	60 291,1	80 868,4	2,6
<b>AUTRES PAYS D'EUROPE</b>	<b>90 833,2</b>	<b>79 340,4</b>	<b>106 922,5</b>	<b>103 944,3</b>	<b>81 734,8</b>	<b>2,7</b>
Norvège	14 228,4	8 026,5	9 319,1	6 605,8	5 290,2	0,2
Suisse	13 979,5	5 959,0	20 219,2	31 473,9	41 912,9	1,4
Autres	62 625,3	65 354,9	77 384,2	65 864,7	34 531,8	1,1
<b>AFRIQUE</b>	<b>972 897,4</b>	<b>1 009 636,4</b>	<b>845 070,2</b>	<b>984 997,6</b>	<b>1 034 652,2</b>	<b>33,8</b>
<b>UEMOA</b>	<b>239 391,4</b>	<b>207 028,4</b>	<b>221 282,2</b>	<b>188 988,0</b>	<b>206 305,1</b>	<b>6,7</b>
Burkina	2 818,5	2 889,9	3 506,8	7 723,0	10 561,8	0,3
Côte d'Ivoire	34 716,6	37 640,6	32 678,6	31 228,3	40 292,7	1,3
Mali	20 088,4	12 335,1	11 984,3	12 299,0	13 454,8	0,4
Niger	15 162,9	15 376,6	17 611,9	15 182,3	19 622,1	0,6



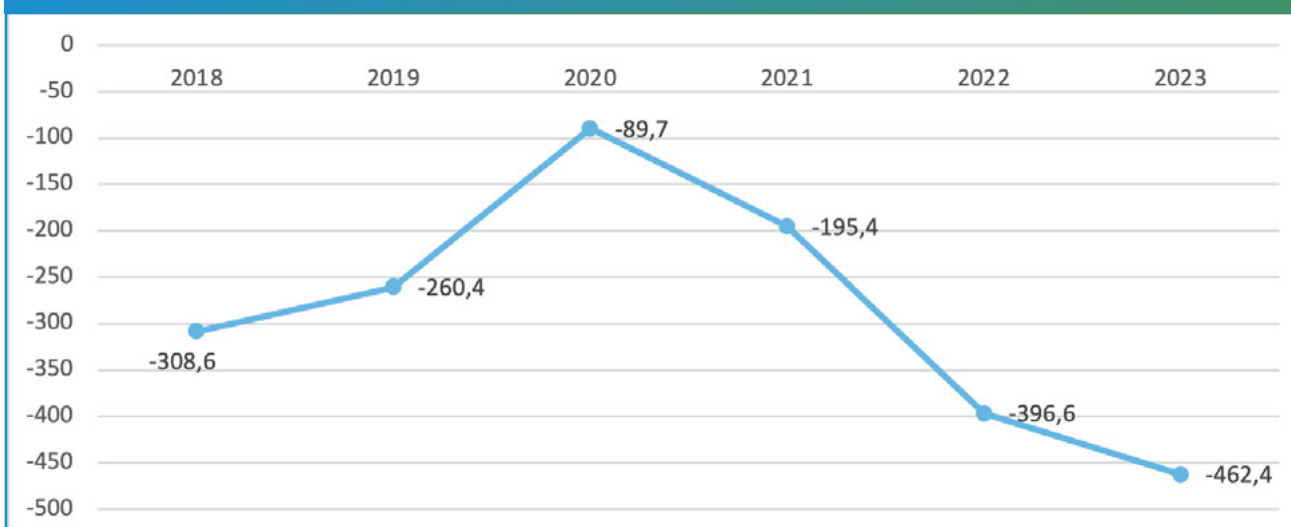
Sénégal	12 062,0	15 471,8	11 725,6	16 649,6	18 142,0	0,6
Togo	154 521,3	123 229,2	143 277,4	105 904,5	104 230,1	3,4
<b>CEDEAO (hors UEMOA)</b>	<b>621 806,7</b>	<b>677 489,2</b>	<b>547 518,1</b>	<b>639 758,4</b>	<b>720 939,5</b>	<b>23,6</b>
Ghana	16 169,3	25 283,4	21 239,4	23 243,8	27 234,3	0,9
Nigéria	605 637,4	652 205,8	526 278,7	649 033,7	693 705,2	22,7
<b>CEMAC</b>	<b>16 402,6</b>	<b>7 412,9</b>	<b>13 441,4</b>	<b>15 811,3</b>	<b>230,3</b>	<b>0,0</b>
Gabon	763,0	270,4	114,3	387,4	87,6	0,0
Tchad	0,5	0,4	26,4	173,9	142,7	0,0
<b>AUTRES PAYS D'AFRIQUE</b>	<b>95 296,8</b>	<b>117 705,8</b>	<b>62 828,5</b>	<b>106 887,8</b>	<b>107 177,2</b>	<b>3,5</b>
Afrique du Sud	16 402,1	7 412,5	13 415,0	15 663,2	12 323,0	0,4
Autres	94 533,8	117 435,4	62 714,2	107 507,2	94 854,2	3,1
<b>AMERIQUE</b>	<b>97 621,2</b>	<b>99 349,3</b>	<b>86 623,4</b>	<b>90 002,9</b>	<b>141 647,5</b>	<b>4,6</b>
Brésil	40 629,2	24 632,3	28 919,1	30 268,9	23 683,9	0,8
Canada	3 035,4	3 423,0	2 435,8	4 747,6	5 036,6	0,2
Colombie	3,0	395,3	60,3	16,6	95,6	0,0
USA	49 136,0	41 582,8	51 246,1	49 965,9	102 647,3	3,4
Autres	4 817,6	29 315,8	3 962,1	5 003,8	10 184,1	0,3
<b>ASIE</b>	<b>872 002,9</b>	<b>732 146,2</b>	<b>589 052,5</b>	<b>882 254,5</b>	<b>1 253 013,5</b>	<b>40,9</b>
Bangladesh	95,1	96,8	99,5	342,8	593,6	0,0
Chine	144 555,7	190 070,9	168 780,7	225 224,9	338 931,6	11,1
Inde	218 916,2	233 984,6	171 601,8	308 608,5	367 675,9	12,0
Indonésie	41 490,5	21 861,4	8 995,2	28 924,1	11 442,4	0,4
Malaisie	55 155,9	19 988,5	18 166,1	24 617,5	26 182,5	0,9
Pakistan	19 639,6	19 943,2	15 187,9	13 758,1	21 021,8	0,7
Singapour	13 946,2	7 601,4	25 867,7	24 012,7	14 626,7	0,5
Taïwan	460,9	556,5	2 144,9	1 572,8	17 650,7	0,6
Thaïlande	190 961,2	92 541,9	43 223,2	57 202,2	93 143,6	3,0
Vietnam	1 690,0	4 448,0	3 668,6	11 678,9	7 953,7	0,3
Autres	185 091,7	141 052,9	131 316,9	186 612,0	353 791,0	11,6
<b>AUTRE PAYS</b>	<b>2 795,0</b>	<b>5 665,5</b>	<b>527,0</b>	<b>994,5</b>	<b>880,1</b>	<b>0,0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 434 775,0</b>	<b>2 309 922,1</b>	<b>2 041 732,1</b>	<b>2 555 418,5</b>	<b>3 060 770,7</b>	<b>100</b>

Source : BCEAO - Balance des paiements et position extérieure globale – BENIN, 2020, 2021 et 2022

Les importations du Bénin se sont accrues de près de 20,0% entre 2021 et 2022, passant de 2 555 418,5 millions de FCFA à 3 060 770,7 millions de FCFA. Les principaux partenaires du Bénin à l'importation se trouvent en Asie (40,9%), en Afrique (33,8%) et en Europe (20,6%). Les importations en provenance de l'UEMOA représentent 6,7% des importations totales du Bénin en 2022.

Au niveau pays, les principaux pays africains fournisseurs du Bénin en 2022 sont le Nigeria (22,7%), le Togo (3,4%) et la Côte d'Ivoire (1,3%). En Asie, en 2022, l'Inde est le premier partenaire (12,0%) suivi de la Chine (11,1%) et de la Thaïlande (3,0%). La France est le principal partenaire européen à l'importation du Bénin avec une part de 6,1% en 2022 en baisse de 2,5 points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

**Graphique 2 : Evolution du solde de la balance commerciale de 2018 à 2023 (en milliard de Francs CFA)**



Source : Réalisé par l'auteur à partir des données issues de la Balance des Paiements élaborée par la BCEAO, Août 2024.

Le Bénin enregistre une balance commerciale structurellement déficitaire depuis des années en lien principalement avec la faiblesse de ses exportations, pour l'essentiel composées de produits agricoles, et la forte dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur, pour son approvisionnement en produits alimentaires et énergétiques. Elle s'est considérablement détériorée à partir de 2021 pour s'établir à -454,3 milliards de FCFA en 2023. La promotion des filières à haute valeur ajoutée tels que l'ananas, l'anacarde, le manioc, etc., l'essor régulier de la production de coton, la promotion des investissements notamment avec l'opérationnalisation de la zone économique spéciale de Glo djigbé et les investissements consentis dans le secteur énergétique pour accroître la capacité énergétique du pays et réduire sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur, devraient permettre de réduire le déficit commercial.

## Echanges internationaux (exportations / importations) en valeur, par produit

La structure des exportations du Bénin est dominée par les produits d'origine agricoles. En effet, les exportations restent dominées en 2022 par les produits du coton qui représentent 75,3% des exportations totales. La valeur de coton fibre exportée a progressé de +4,4%, évoluant de 353 202,5 en millions de FCFA en 2021 à 368 847,4 millions de FCFA en 2022. Il est à noter que la quantité de coton fibre exportée a baissé de 10,7%, évoluant de 364 839,7 tonnes en 2021 à 325 966,9 tonnes en 2022, malgré l'amélioration de la production de coton graine lors de la campagne cotonnière 2021-2022 (766 036 tonnes contre 731 057 tonnes la campagne précédente). Cette baisse des exportations de coton fibre est à mettre en relation avec la mise en œuvre de la stratégie de transformation industrielle du coton béninois sur place dans les industries textiles du pays.

La noix de cajou est le deuxième produit d'exportation agricole du Bénin après le coton. Les exportations de noix de cajou se sont élevées à 20 667,4 millions en 2022, en diminution de 23,4% par rapport à 2021 où elles s'étaient établies à 26 987,4 millions. Pour augmenter le potentiel de production dans le secteur, en lien avec l'essor de la transformation locale, le gouvernement du Bénin a initié en 2022, plusieurs projets de développement de la filière dont l'installation de 20 000 hectares de nouvelles plantations à partir de plants performants et l'accompagnement des producteurs à la réhabilitation de 70 000 hectares de plantations existantes.

Le Bénin exporte également le soja, l'ananas, le bois et les ouvrages en bois dont les valeurs demeurent encore faibles, comparativement au coton fibre. Les exportations de fer, fonte et acier se composent de la production des industries métallurgiques ainsi que de la ferraille expédiée vers les pays asiatiques.

**Tableau 11. Exportations par produit (en millions de FCFA)**

Produits	2018	2019	2020	2021	2022
Produits du coton	300 235,2	325 465,6	319 250,8	400 603,6	421 637,1
Produits du palmier	13 460,8	11 236,1	3 314,5	1 587,7	1 104,6
Autres produits	214 338,6	161 676,8	163 225,7	166 788,7	137 319,9
<b>Total statistiques officielles</b>	<b>528 034,6</b>	<b>498 378,5</b>	<b>485 791,0</b>	<b>568 980,0</b>	<b>560 061,6</b>
Ajustement de Champ	1 329 578,9	1 292 566,8	1 234 696,8	1 450 901,4	1 756 539,3
dont réexportation	852 296,0	788 073,0	684 059,0	844 156,1	1 104 073,5
<b>Total</b>	<b>1 857 613,7</b>	<b>1 790 945,3</b>	<b>1 720 487,8</b>	<b>2 019 881,4</b>	<b>2 316 600,9</b>

Source : BCEAO – Balance des paiements et position extérieure globale – Bénin, 2022

Les importations du Bénin se caractérisent par une structure plus diversifiée. Le pays importe principalement des produits alimentaires, des matières premières et biens intermédiaires, des biens d'équipements et des produits énergétiques.

**Tableau 12. Importations de biens (en millions de FCFA)**

Poste	2018	2019	2020	2021	2022
Produits alimentaires	873 758,7	649 647,3	470 274,9	630 056,3	684 339,1
Autres biens de consommation courante	83 163,2	163 739,0	177 044,8	204 237,4	275 182,0
Produits énergétiques	335 633,9	341 288,8	284 573,1	279 252,7	445 216,8
Matières premières et biens intermédiaires	221 539,8	269 772,3	240 156,9	310 799,8	505 002,9
Biens d'équipement	240 413,2	270 406,3	268 183,7	397 157,7	398 348,0
Produits divers	69 286,6	18 740,4	65 315,2	85 804,8	72 022,6
<b>Total statistiques officielles</b>	<b>1 823 795,5</b>	<b>1 713 594,2</b>	<b>1 505 548,7</b>	<b>1 907 308,8</b>	<b>2 380 111,3</b>
Ajustement de champ	610 979,6	596 327,9	536 183,4	648 109,7	680 659,4
Commerce non enregistré	610 979,6	596 327,9	536 183,4	648 109,7	680 659,4
<b>Total importations de biens CAF</b>	<b>2 434 775,0</b>	<b>2 309 922,1</b>	<b>2 041 732,1</b>	<b>2 555 418,5</b>	<b>3 060 770,7</b>

Source : BCEAO – Balance des paiements et position extérieure globale – Bénin 2022

Les produits alimentaires demeurent les principaux produits d'importation avec une proportion de 28,8% en 2022 contre 33,0% en 2021. Ils ont progressé de 8,6% en valeur d'une année à l'autre. Ces produits alimentent essentiellement le commerce transfrontalier de réexportation informelle en direction du Nigeria. Il s'agit principalement du riz, dont les importations ont atteint 417 062,4 millions de FCFA en 2022 contre 356 785,2 millions de FCFA en 2021.

S'agissant des biens d'équipements, ils ont représenté 16,7% des importations officielles en 2022 contre 20,8% en 2021. En valeur, ils se sont accrus de 0,3% pour s'établir à 398 348,0 millions de FCFA. Cette hausse a été imprimée par l'effet combiné de la progression des importations de machines et appareils (+26,1%) et de la baisse des importations de matériels de transport (-31,9%). Cette progression des importations de biens d'équipement, bien que légère, est en lien avec les installations d'unités de production industrielle en cours et l'évolution des chantiers de construction d'infrastructures.

En ce qui concerne les importations de produits énergétiques, elles se sont élevées à 445 216,8 millions de FCFA, soit 18,7% des importations totales en 2022, en accroissement de 59,4% par rapport à 2021.

Enfin, les importations de biens intermédiaires sont en hausse de 62,5% sur un an pour atteindre 505 002,9 millions de FCFA en 2022. Elles représentent 21,2% des importations totales. La forte hausse des importations de biens intermédiaires est à mettre en relation avec la construction du pipeline Niger-Bénin, les travaux de construction d'infrastructures et le démarrage des activités industrielles dans la zone économique spéciale de Glo-Djigbé (GDIZ).

### 1.3.3 INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS

#### IDE par pays d'origine

Les flux nets d'investissements directs étrangers (IDE) en direction du Bénin ont connu une progression plus ou moins régulière sur la période sous revue, en atteignant un pic de 303 millions de dollars en 2021. Les flux nets d'IDE sont passés de 184 millions de dollars en 2018 à 239 millions de dollars en 2022 après avoir atteint respectivement 191 et 152 millions de dollars en 2019 et 2020.

Quant au stock d'IDE entrant comme sortant, ils ont connu une progression régulière passant respectivement de 2244 et 262 millions de dollars en 2018 à 3044 et 357 millions de dollars en 2022.

**Tableau 13. IDE au Bénin (millions de dollars US)**

	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Flux</b>	184	191	152	303	239
Entrant	194	218	174	346	267
Sortant	10	27	22	43	28
<b>Stock</b>					
Entrant	2244	2421	2831	2945	3044
Sortant	262	285	334	349	357

Source : CNCUCED, Base de données, consultation : Vendredi 28 Juin 2024

L'évolution des IDE sur la période sous revue est en rapport essentiellement avec le regain de dynamisme des secteurs de la transformation agroalimentaire, des industries, des services, du commerce, des BTP et du tourisme.

**Tableau 14. Part du stock d'IDE par région d'origine, 2021**

Région d'origine	Part du stock d'IDE (%)
Autres pays de l'UEMOA	14
Zone Euro	33,1
Europe hors UE	2,4
Afrique hors CEDEAO	8,5
CEMAC	1,9
Amérique	1,7
Asie	25,2
Total	86,8

Source : Calcul de l'auteur à partir des données issues de la base des Données Economiques et Financières de la BCEAO, <https://edenpub.bceao.int/>

La structure du stock d'IDE à fin 2021 révèle une faible diversification des sources de provenance. En effet, les sources des investissements directs étrangers au Bénin sont essentiellement la Zone Euro avec 33,1%, suivi de l'Asie avec 25,2% et des autres pays de l'UEMOA avec 14%. Si l'arrimage du FCFA à l'euro peut expliquer le poids prépondérant de la zone euro, celle de l'Asie s'explique par l'implantation de plusieurs entreprises chinoises, indiennes et pakistanaises dans le domaine des BTP et de l'industrie agroalimentaire.

## 1.4 SYSTÈME MONÉTAIRE

### 1.4.1 OFFRE DE MONNAIE

12. Le rythme de progression annuelle de la masse monétaire a baissé pour ressortir à -0,4% à fin décembre 2023, après une croissance de 13% en 2022. Cette dynamique s'explique essentiellement par la contraction des actifs extérieurs nets (-417,1 milliards de FCFA ou -19,4%) qui a été atténuée par la hausse des créances intérieures (+408,1 milliards de FCFA ou +19,3%). L'augmentation des créances intérieures résulte de la hausse des créances sur l'économie (+435,4 milliards de FCFA ou +20,6%) et atténuée par une légère baisse des créances nettes des institutions de dépôt sur les administrations publiques centrales (-27,7 milliards de FCFA ou -805,9%). Les actifs extérieurs nets des institutions monétaires ont enregistré une baisse de 417,1 milliards de FCFA pour ressortir à 1 729,8 milliards de FCFA, à fin décembre 2023. Cette évolution s'explique par la baisse de 392 milliards de FCFA des actifs extérieurs nets de la Banque Centrale et une contraction de 25 milliards de FCFA de ceux des banques.

**Tableau 15. Situation monétaire du Bénin (en milliards de FCFA)**

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Actifs extérieurs nets	1184,3	1232,7	1539,8	2137,2	2 146,9	1 729,8
Banque centrale	423,2	314,1	260,3	144,1	-171,6	-563,6
Banques	761,1	918,7	1 279,5	1 993,1	2 318,4	2 293,4
Créances intérieures	1 543,9	1 443,4	1 714,4	1 706,2	2 119,7	2 527,8
Créances nettes sur l'Administration Centrales	111,5	-207,1	52,3	-71,2	3,4	-24,0
Banque centrale	-226,1	-167,8	7,9	87,5	53,3	348,7
Banques	337,7	-39,3	44,4	-158,7	-49,9	-372,7
Créances sur l'économie	1 432,4	1 650,5	1 662,1	1 777,4	2 116,3	2 551,7
Offre de monnaie (M2)	2 213,0	2 346,0	2 751,9	3 210,5	3 628,3	3 613,9
Circulation fiduciaire	513,7	562,9	707,2	758,0	862,0	811,0

Dépôt	1 699,2	1 783,1	2 044,8	2 452,5	2 766,3	2 802,9
	% d'augmentation observée au 31 décembre de n-1 à n					
Actifs extérieurs nets	-	4,1	24,9	38,8	0,46	-19,4
Créances intérieures	-	-6,5	18,8	-0,48	24,2	19,3
<b>Créances nettes sur l'Administration Centrale</b>	-	-285,7	-125,3	-236,1	-104,8	-805,9
Banque centrale	-	-25,8	-104,7	1007,6	-39,1	554,2
Banques	-	-111,6	-212,9	-457,4	-68,6	646,9
Créances sur l'économie	-	15,2	0,7	6,9	19,1	20,6
Offre de monnaie (M2)	-	6	17,3	16,7	13	-0,4

Source : Base des Données Economiques et Financières de la BCEAO, <https://edenpub.bceao.int/>

La baisse du rythme de progression de la masse monétaire s'est reflétée au niveau de ses principales composantes à savoir, la circulation fiduciaire et les dépôts. Le taux de progression annuelle de la circulation fiduciaire est ressorti à -5,9% à fin décembre 2023 contre 13,7% à fin décembre 2022. Les dépôts, quant à eux, ont augmenté de 1,3% à fin décembre 2023, après 12,8% un an plus tôt.

#### 1.4.2 ENVIRONNEMENT BANCAIRE : VUE D'ENSEMBLE

13. Le total du bilan des établissements de crédit du Bénin a progressé depuis 2021, de 5 281,8 milliards de FCFA (+24,36%) pour atteindre 6 418,5 milliards de FCFA au 31 décembre 2023. Les emplois du système bancaire se sont établis à 6 191,6 milliards de FCFA à fin 2023, en progression de +8,5% sur l'année portée par la hausse des crédits à la clientèle. Cette évolution résulte de la reprise des activités post covid-19 et de l'accroissement du financement de l'économie par les établissements de crédit. A l'instar des années précédentes, la structure des emplois reste dominée par les crédits à la clientèle (49,7%) et les titres de placement (44,0%). Les crédits à la clientèle, nets des provisions, se sont accrus de 17,2%, pour atteindre 3 079,8 milliards de FCFA à fin 2023, après une progression de 32,1% un an plus tôt.

**Tableau 16. Actifs et passifs des banques commerciales (en milliards de Francs CFA)**

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Opérations de trésorerie et interbancaire</b>	435,7	506,4	512,5	704,7	358,6	387,7
<b>Opérations avec la clientèle</b>	1 578,5	2 049	1 820,6	1 990,4	2 628,4	3 079,8
<b>Opérations sur titres et opérations diverses</b>	1 219,8	1 494,1	1 709,9	2 364,3	2 719,0	2 724,1
Valeurs immobilisées	179,5	203	204,2	222,4	218,9	226,9
<b>Actionnaires ou associés</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>3 413,4</b>	<b>4 252,5</b>	<b>4 247,2</b>	<b>5 281,8</b>	<b>5 924,9</b>	<b>6 418,5</b>
<b>Opérations de trésorerie et interbancaire</b>	853,6	1 004,1	984,9	1 375,4	1 494,4	1 503,6
<b>Opérations avec la clientèle</b>	2 244,8	2 871,9	2 839,3	3 408,2	3 873,2	4 294,6
<b>Opérations sur titres et opérations diverses</b>	88,7	97,7	83,6	104,9	119,4	114,3
<b>Versements restant à effectuer sur Immobilisations financières</b>	0,034	0,035	0,032	0,035	0,037	0,036
<b>Capitaux propres et assimilés</b>	226,3	278,7	339,4	393,3	437,9	505,9
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>3 413,4</b>	<b>4 252,5</b>	<b>4 247,2</b>	<b>5 281,8</b>	<b>5 924,9</b>	<b>6 418,5</b>

Source : Commission bancaire de l'UMOA (2024), Rapport annuel 2023.

14. Le taux créditeur moyen est ressorti à 5,23% en 2022, après une réalisation de 5,76% en 2018, soit une baisse de 53 points de base. Le taux débiteur moyen est ressorti à 7,08% en 2022 contre 7,78% en 2018, soit une baisse de 70 points de base. Sous l'angle de la maturité du crédit, il ressort que la hausse la plus importante des taux débiteurs a été observée pour les crédits dont la durée est comprise entre 1 et 3 mois (57 points de base) et une baisse pour les autres catégories de crédit.

**Tableau 17. Taux débiteurs et créditeurs (en %)**

	2018	2019	2020	2021	2022
<b>TAUX DEBITEUR (moyenne pondéré, en %)</b>					
inf ou égale à 1 mois	7,95	7,78	6,80	7,14	7,20
sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois	7,45	7,56	7,13	7,66	8,02
sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois	8,26	8,56	7,37	7,49	7,45
sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an	7,58	7,32	6,85	6,53	7,12
<b>sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans</b>	8,08	7,45	7,69	7,23	7,05
sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans	8,10	6,64	7,14	7,00	6,74
sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans	7,81	7,37	7,40	6,57	6,81
Plus de 10 ans	7,14	5,80	6,14	7,00	6,77
<b>Total</b>	<b>7,78</b>	<b>7,31</b>	<b>7,16</b>	<b>6,91</b>	<b>7,08</b>



<b>TAUX CREDITEUR (moyenne pondéré, en %)</b>					
inf ou égale à 1 mois	4,16	3,99	3,21	5,43	5,29
<b>sup à 1 mois et inf ou égale à 3 mois</b>	5,35	5,65	5,25	5,71	5,29
<b>sup à 3 mois et inf ou égale à 6 mois</b>	5,90	4,58	5,56	5,42	5,64
<b>sup à 6 mois et inf ou égale à 1 an</b>	5,62	5,56	5,63	5,19	5,11
<b>sup à 1 an et inf ou égale à 2 ans</b>	5,66	5,55	5,22	5,11	5,41
<b>sup à 2 ans et inf ou égale à 5 ans</b>	6,09	5,50	5,64	5,26	5,19
<b>sup à 5 ans et inf ou égale à 10 ans</b>	5,65	6,01	5,96	5,59	5,63
<b>Plus de 10 ans</b>	5,91	5,56	5,51	5,46	4,77
<b>Total</b>	<b>5,76</b>	<b>5,35</b>	<b>5,54</b>	<b>5,44</b>	<b>5,23</b>

Source : BCEAO, *Rapports sur les conditions des banques dans l'UEMOA 2022 – Juillet 2023*

## 2 QUALITÉ DE SIGNATURE

La qualité de signature est l'appréciation que fait une agence de notation du risque de non-remboursement des dettes d'un émetteur. Cette qualité de crédit est établie après des analyses rigoureuses de paramètres qualitatifs et quantitatifs.

### 2.1 CLIMAT DES AFFAIRES

Depuis quelques années, le Bénin offre aux investisseurs, un environnement favorable, attractif et incitatif pour les investissements qui se trouve en constante amélioration. Cet attrayant climat des affaires est la conséquence directe et positive des nombreuses réformes majeures opérées par le gouvernement.

15. L'Indice Mo Ibrahim de la Gouvernance en Afrique (IIAG) qui évalue les performances des pays africains en matière de gouvernance, hisse le Bénin à la 14ème place sur 54, avec un score de 56,1 points sur 100 en 2021<sup>4</sup>. Le score a régressé au cours des dix dernières années (-0,3 point entre 2012-2021), et ce, à un rythme de régression plus accéléré au cours des cinq dernières années (-1,8 point entre 2017-2021). Depuis 2012, le score du Bénin s'est amélioré dans deux des quatre catégories, à savoir Fondement des opportunités économiques et Développement humain. Il s'est amélioré dans toutes les sous-catégories de la catégorie Fondement des opportunités économiques. Il a diminué le plus dans la catégorie Participation, Droits et Inclusion. Les meilleurs scores sont obtenus dans les sous catégories Parité, Economie rurale, Sécurité et sûreté ; tandis que, Infrastructures, Protection sociale et services sociaux, Redevabilité et transparence affichent les plus faibles scores.
16. Le Bénin a enregistré ces dernières années des progrès dans la perception de la corruption, comme le montre le classement de Transparency international (TI) de 2023. En effet, l'indice de perception de la corruption (IPC) de TI pour 2023 donne au Bénin un score de 43 sur 100, le score de 100 correspondants au plus faible niveau de corruption perçue, en amélioration au score de 39 sur 100 dans l'IPC 2017. Le Bénin passe ainsi de la 85ème à la 70ème place sur 180 pays. Ce progrès substantiel a été possible grâce à la détermination du gouvernement à mener une lutte contre la corruption et la préemption des ressources de l'Etat. D'importantes dispositions relatives à la lutte contre la corruption ont été prises au nombre desquels le vote et la promulgation des lois<sup>5</sup> portant code pénal et création de la Cour de Répression des Infractions Economiques et du Terrorisme (CRIET). Les dispositions du code comprennent des éléments dans l'ensemble conformes à la Convention des Nations Unies Contre la Corruption (CNUCC) concernant la définition de la corruption des agents publics nationaux, de celle des agents publics étrangers ou fonctionnaires d'organisations internationales, du trafic d'influence, de l'abus de fonctions, de l'enrichissement illicite ainsi que de la corruption au sein du secteur privé. Le code inclut également des infractions non listées dans la CNUCC telles que la corruption liée à la commande publique et la corruption dans le cadre du recrutement de fonctionnaires. La lutte contre la corruption est pour l'essentiel juridictionnalisée au travers de la CRIET créée en 2018, qui s'appuie sur la Brigade Economique et Financière (BEF). Il est à noter l'opérationnalisation du Haut-Commissariat pour la prévention de la Corruption (HCPC) depuis juin 2024.

4 Fondation Mo Ibrahim-IIAG 2022.

5 Loi N° 2022-37 du 20 décembre 2022, modifiant et complétant les dispositions portant code pénale en République du Bénin et

## 2.2 GOUVERNANCE FINANCIÈRE

17. La mission de diagnostic de la gouvernance conduite par le FMI<sup>6</sup> sur la période courant du 7 juin au 27 septembre 2022 à la demande des autorités béninoises a mis en lumière des évolutions très positives liées à plusieurs réformes abouties et en cours. Les progrès enregistrés concernent en particulier les finances publiques (mise en place réussie des budgets programme, transparence budgétaire, réforme de l'audit et du contrôle internes, création d'une cour des comptes), la politique fiscale (renforcement de la gouvernance des dépenses fiscales), l'état de droit (accessibilité de la législation, création d'une justice commerciale, développement des e-procédures) et la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (rénovation du cadre juridique et adoption d'un plan d'action suite au rapport du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent). Toutefois, la mission a observé que des marges d'amélioration demeurent et tiennent principalement à des faiblesses du cadre juridique et institutionnel de la lutte contre la corruption. Ces faiblesses se résument à : l'absence de protections suffisantes pour les lanceurs d'alerte, pas de régime juridique des conflits d'intérêt, un cadre très insuffisant pour les déclarations de patrimoine qui ne prévoit notamment pas leur publication pour les personnalités de haut rang et la non mise en place du Haut-Commissariat pour la Prévention de la Corruption (HCPC) tel que prévu par la loi (loi n°2020-09 du 23 avril 2020 portant création, mission, organisation et fonctionnement du Haut-Commissariat à la Prévention de la Corruption).

## 2.3 NOTATION SOUVERAINE

18. L'agence internationale de notation financière S&P a révisé sa notation de B+ avec perspective positive attribuée à la République du Bénin en octobre 2023, à BB- avec Perspective Stable en avril 2024. En mars 2024, l'agence internationale de notation financière Fitch a maintenu la notation de B+ attribuée à la République du Bénin en septembre 2023, avec une perspective stable. L'agence Moody's a confirmé en mars 2024 la note B1 avec une perspective stable attribuée à la République du Bénin en septembre 2023. En juin 2023, l'agence de notation Bloomfield a confirmé sa notation en monnaie locale de la République du Bénin à A1- à court terme et A à long terme, avec une perspective stable attribuée en septembre 2022.
19. Ces décisions attestent de la résilience des fondamentaux économiques du Bénin dans un contexte d'instabilités internationales et régionales accrues. Les agences saluent les perspectives de croissance très favorables du pays, et une accélération de la consolidation budgétaire anticipée dès 2023. Elles rappellent le fort dynamisme économique enregistré par le Bénin depuis 2017 en dépit des chocs externes successifs, avec une croissance supérieure à celle des pays de notation équivalente. Les agences ont anticipé une croissance de près de 6% en 2023, accélérant à près de 6,5% en moyenne sur 2024-2026. Ces projections sont portées par la solidité des politiques économiques menées par les autorités et l'exécution efficace du Programme d'Actions du Gouvernement. Les agences soulignent en particulier le développement rapide de la zone économique spéciale de Glo Djigbé (GDIZ), qui participe à la transformation structurelle de l'économie béninoise et au développement de secteurs à forte valeur ajoutée.

<sup>6</sup> RAPPORT D'ASSISTANCE TECHNIQUE – Diagnostic de la Gouvernance, N°23/191, Juin 2023.

20. Par ailleurs, elles prévoient une amélioration de la performance budgétaire du Bénin à court terme, portée par l'augmentation continue des recettes budgétaires et une stratégie de dépenses ciblées vers les secteurs les plus stratégiques. La réduction du déficit budgétaire observée en 2023, devrait se poursuivre en 2024 et repasser sous la norme communautaire de 3% en 2025 et 2026.
21. Enfin, les agences ont souligné la qualité de la stratégie de financement du Bénin, et la gestion proactive de la dette par les autorités. La structure favorable de la dette publique du Bénin, le soutien des bailleurs internationaux, et la capacité de mobilisation de financements innovants permettent de limiter efficacement les répercussions de la remontée globale des taux d'intérêts sur le Bénin.

**Tableau 18. Notation souveraine du Bénin**

Agence de notation	Notation souveraine actuelle	Notation souveraine précédente
<b>S&amp;P</b>	BB- (Depuis le 19/04/2024) Perspective: Stable	B+ (Depuis le 05/07/2018)
<b>Fitch</b>	B+ (Depuis le 30/03/2023) Perspective: Stable	B (Depuis le 11/02/2021)
<b>Moody's</b>	B1 (Depuis le 19/09/2023) Perspective: Stable	B1 (Depuis le 09/03/2021)
<b>Bloomfield</b>	A1- à Court Terme et A+ à Long Terme (Depuis le 31/05/2024) Perspective: Stable	A2 à Court Terme et A- à Long Terme (Depuis le 05/08/2019)

Source : Caisse Autonome de Gestion de la Dette (CAGD)

La nécessité de renforcer le système de planification du développement en vue de l'atteinte de la Vision Bénin-2025 Alafia, des Objectifs de Développement Durable (ODD) et de l'agenda 2063 de l'Afrique, a conduit le Bénin à élaborer un Plan National de Développement (PND) sur la période 2018-2025. Le PND précise sur la période, les repères stratégiques pour l'action de développement nécessaire dans le but d'accélérer la transformation structurelle des activités économiques pour augmenter la productivité du travail et créer des emplois. Il est opérationnalisé en deux phases : la première de 2018 à 2021 à travers le Programme de Croissance pour le Développement Durable (PC2D) et le Programme d'Action du Gouvernement (PAG) dont il intègre les axes et la deuxième phase de 2022 à 2025. La mise en œuvre du PND 2018-2025 contribue à conforter les différentes réalisations du PAG 2016-2021 et 2021-2026.

### 3.1 RÉALISATION ET ACHÈVEMENTS RÉCENTS

22. Pour raison de parcimonie, nous prenons en compte que les secteurs suivants : infrastructures et transports, énergie, numérique, agriculture, tourisme, mines et hydrocarbures.

#### ► Infrastructures et transports

Le Bénin au regard de sa situation géographique, est un couloir naturel de transit reliant certains pays de l'Afrique de l'Ouest. Pour capitaliser cet atout, le plan gouvernemental mis en place dès 2016, a fait des infrastructures de transport un levier stratégique pour le développement du Bénin en mettant un accent particulier sur l'amélioration des infrastructures de transport, de logistique et de commerce.

Dans le sous-secteur des infrastructures de transport routier, 2156 km de routes ont été aménagés et bitumés, faisant ainsi passer l'indice général du réseau routier de 46% en 2016 à 63% en 2020. Le gouvernement ambitionne de poursuivre ses investissements dans ce secteur afin de porter l'indice général du réseau routier à 75% d'ici 2026. Les principales réalisations concernent :

- Le réaménagement de l'axe routier autour du Port de Cotonou ;
- La modernisation et l'extension du port de Cotonou ;
- Le réaménagement du boulevard de la Marina entre le giratoire d'Erevan et le carrefour de la Loterie Nationale du Bénin ;
- L'aménagement et le bitumage de la route des pêches ;
- L'aménagement et le bitumage de la traversée urbaine de Parakou et contournement ;
- L'aménagement et le bitumage de la route Natitingou-Boukoubé-Korontière-Frontière du Togo ;
- L'aménagement et le bitumage de la route Djrègbé-Dja-Owodé-Frontière du Nigéria ;
- L'aménagement et le bitumage de la route Lokossa-Dévé-Aplahoué ;
- L'aménagement et le bitumage de la route Akpro Missérété-Pobè-Obèlè-Frontière du Nigéria ;
- L'aménagement et le bitumage de la route Pobè-Adja Ouèrè-Ouinhi ;
- L'aménagement et le bitumage des routes Misséssinto-Zinvé-Sèdjédénou-Zè et Cococodji-Hèvié-Ouèdo-Calavi kpota en 2x2 voies ;
- L'aménagement et le bitumage des routes Zangnanado-Banamè-Paouignan, Covè-Banamè et Koguédé-za-Kpota ;
- L'aménagement et le bitumage des routes Agbangnizoun-Abomey, Abomey-Djidja et Toffo-Lalo ;
- La construction des routes Kétou-Idigny-Igbodja-Savè, Omou-Iladji-Mossokagbé-Ayékotomia et

Savè-Okéowo-Frontière Nigéria ;

- La construction des ponts de Womey et de Tovegbamè, du pont sur le fleuve Affon (Donga) et de quinze (15) autres ponts répartis sur toute l'étendue du territoire national.

Dans le sous-secteur du transport aérien, on note sur la période 2022-2024, la rénovation, la modernisation et l'extension de l'aéroport international de Cotonou afin de le rendre plus accueillant et plus attractif.

En matière de transport maritime, l'amélioration de la gouvernance du Port Autonome de Cotonou est effective depuis 2018, par sa mise sous gestion déléguée par le Port d'Anvers International, concomitamment à la rénovation et à la modernisation progressive des infrastructures portuaires existantes. Par ailleurs, le réaménagement de l'axe routier autour du Port de Cotonou contribue à améliorer la circulation des personnes et des biens dans la zone portuaire.

Somme toute, il convient de retenir que les infrastructures construites ou reconstruites sont des réseaux structurants en adéquation avec les pôles de développement économique (ports, aéroports, centres touristiques, grands marchés, zone économique spéciale, trafics transfrontaliers, etc...) et donc adaptées à la transformation structurelle de l'économie.

### ► **Energie**

Dès 2016, l'ambition du Bénin a été de renforcer les capacités énergétiques du pays de manière à garantir à terme une autonomie énergétique, à travers une fourniture d'électricité fiable, compétitive et de qualité, aux unités artisanales et industrielles de production et aux populations béninoises. Pour ce faire, des réformes importantes axées sur le cadre juridique et institutionnel, le plan tarifaire, la création des conditions favorables aux investissements privés et la restructuration de l'opérateur national d'électricité ont été faites. Elles ont permis la mise en place d'infrastructures énergétiques en partenariat avec les acteurs privés, portant les capacités nationales de production à 250 MW en 2023 correspondant à environ 80% des besoins actuels du pays. Les principales réalisations ayant contribué à ce résultat sont :

- L'apurement des dettes envers la Communauté Electrique du Bénin (CEB) et les pays voisins fournisseurs ;
- La mise en gestion déléguée de la Société Béninoise d'Electricité (SBEE) ;
- L'adoption d'un nouveau code de l'électricité ;
- La mise en place d'un cadre réglementaire pour l'électrification hors réseau auquel est adossé un programme ;
- La mise en place d'un cadre particulièrement incitatif pour le développement des énergies renouvelables ;
- L'adoption de la Politique Nationale de Développement des Energies Renouvelables (PONADER) et de maîtrise d'énergie (PONAME) ;
- La construction et la mise en service de la centrale thermique dual fuel de Maria-Gléta pour 127 MW;
- La réhabilitation et la remise en service de trois centrales de la SBEE pour une puissance totale de 30 MW ;

En matière d'accès à l'énergie électrique, le taux de couverture est porté à 53,9% en 2023 contre 33,5% en 2015. Malgré les progrès réalisés, l'analyse des statistiques par milieu de résidence montre une énorme disparité entre le milieu urbain et le milieu rural. Le milieu rural est faiblement desservi en électricité avec un taux de 23,2% alors que le milieu urbain affiche un taux d'accès de 84,4%.

## ► Numérique

Le secteur du numérique est perçu par le gouvernement comme catalyseur de la dynamique de modernisation du Bénin pour l'accélération de la croissance économique et de l'inclusion sociale. L'enjeu étant de transformer le Bénin en une plateforme de services numériques pour l'Afrique de l'Ouest. Pour ce faire, priorité a été donnée dès 2016 au développement d'un cadre législatif adapté aux nouveaux défis du numérique et de l'internet, au développement massif d'infrastructures applicatives et à la généralisation de l'accès au haut débit en vue d'atteindre un taux de couverture significatif pour la dynamisation du secteur et favoriser ainsi le développement des services au bénéfice des populations et des entreprises. Les résultats significatifs obtenus sont :

- L'élaboration d'un code du numérique couvrant l'ensemble des aspects du secteur de l'économie numérique afin d'apporter une sécurité juridique forte aux entreprises et aux investisseurs ;
- La refonte de la gouvernance qui a permis de clarifier les rôles et responsabilités des acteurs pour l'ensemble de l'économie numérique et à l'échelle de chaque secteur. Ainsi, on note la création de nouvelles agences dédiées à la conduite des projets du secteur [(Agence des Services et Systèmes d'Information (ASSI), Agence pour le Développement du Numérique (ADN), Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI)] et l'opérationnalisation de l'Organe de Contrôle des Prestataires des Services de Confiance (OCPSC) ;
- La création de la Société Béninoise des Infrastructures Numériques (SBIN), société de droit privé à capitaux publics ;
- La construction et la réhabilitation de la dorsale nationale en fibre optique sur plus de 2 000 km, dans 67 communes et de 200 km de réseau métropolitain à Cotonou, Porto-Novo, Sèmè-Podji, Ouidah, Parakou et Abomey-Calavi ;
- La construction et l'équipement d'un centre de données (Data Center) de référence et aux normes internationales ;
- La mise en place d'une infrastructure à clé publique (PKI), qui sécurise les certificats nécessaires à la signature électronique des cartes nationales d'identité électroniques, des passeports en ligne avec les normes internationales ;
- Le déploiement d'une plateforme d'interopérabilité des bases de données de l'administration qui autorise des échanges sécurisés de données entre structures administratives pour un meilleur service administratif aux citoyens et aux entreprises ;
- Le déploiement d'une plateforme e-visa qui facilite l'octroi de visa électronique aux étrangers de passage au Bénin ;
- La mise en service d'un portail des e-services (plus de 70 services dématérialisés à ce jour) et l'accès à l'information sur plus de 700 prestations de l'administration publique.

Ces résultats ont permis au Bénin d'enregistrer un bon qualitatif dans le classement mondial de l'Indice de Développement de E-Gouv (EGDI). De la 177ème place en 2016, le Bénin est passé à la 125ème place sur 193 pays en 2023 avec un score de 0,5444. Cette significative prouesse du Bénin en matière d'EGDI montre que le pays a fait des progrès significatifs dans le développement du E-Gouvernement ces dernières années.

## ► Agriculture

Dans son volet « agriculture, élevage et pêche », les programmes successifs du gouvernement ont eu entre autres pour ambition, d'augmenter le revenu des acteurs agricole, d'assurer la sécurité alimentaire et de renforcer les flux des produits d'exportation du Bénin. Pour cela, diverses réformes et actions ont été engagées depuis 2016 et d'importants progrès ont été réalisés portant essentiellement sur :

- L'adoption d'un nouveau cadre institutionnel du développement agricole qui s'est traduit par la séparation des fonctions régaliennes de celles de promotion des filières, le découpage du territoire national en sept (7) pôles de développement agricole, la restructuration et l'opérationnalisation du Fonds National de Développement Agricole (FNDA) et de l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA) ;
- La création de l'Agence Nationale de Mécanisation Agricole (ANaMA), qui a été transformée en Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA) en avril 2021 ;
- La réalisation du Recensement National de l'Agriculture (RNA) et des Enquêtes Statistiques Agricoles (ESA) qui ont permis de disposer des bases de données actualisées et fiables dans le secteur agricole ;
- L'élaboration et la mise en œuvre de six (6) projets phares : (i) filières à haute valeur ajoutée (anacarde, ananas, cultures maraîchères) ; (ii) filières conventionnelles (maïs, riz, manioc) ; (iii) aquaculture continentale ; (iv) viande, lait, œufs de consommation ; (v) programme de développement de la basse et moyenne vallée de l'Ouémé et (vi) programme de développement de la mécanisation agricole.

Ainsi, les investissements consentis dans le secteur agricole ont positivement influencé la performance de la plupart des filières agricoles. Dans le secteur du coton, le Bénin est devenu, depuis la campagne 2018-2019, le premier producteur de coton en Afrique avec une production record de 677 654 tonnes. Cette dynamique continue jusqu'à ce jour avec une production de 750 000 tonnes pour la campagne 2022-2023.

## ► Tourisme

L'ambition du gouvernement béninois pour le secteur du Tourisme est de faire de ce secteur une filière de développement économique créatrice de richesses et d'emplois et un outil de rayonnement du Bénin à l'international. Ainsi, depuis 2016, plusieurs projets ont été réalisés, à savoir :

- La réhabilitation et la mise en valeur du parc animalier de la Pendjari ;
- La création du circuit dénommé « Route des Tata » et sa mise en route en gestion déléguée ;
- La réalisation des œuvres d'art « Place de l'amazone » et « Place Bio Guerra » à Cotonou ;
- La réalisation du plan directeur d'aménagement de la station balnéaire d'Avlékété ;
- La construction du musée international de la mémoire et de l'esclavage ;
- La réhabilitation du Fort Portugais ;
- La reconstruction à l'identique de la cité historique de Ouidah ;
- La construction du complexe touristique « Marina » près de la Porte du non-retour à Djèbadji ;
- La réhabilitation du Bâtiment colonial (Maison du Patrimoine et du Tourisme d'Allada).

La mise en œuvre de ces projets a permis d'instaurer dans la cité historique de Ouidah le festival annuel « Vodun Days » dont la première édition tenue les 09 et 10 janvier 2024 ont drainé plus de 100 000 participants.



La poursuite de la mise en œuvre de ces projets permettra de disposer des infrastructures qui vont favoriser le rayonnement des richesses touristiques nationales et ainsi accroître les arrivées de touristes ; source d'augmentation de la part de la production du secteur du tourisme à la création de la richesse nationale.

### ► Mines et hydrocarbures

Dans le souci de valoriser les richesses naturelles au service du développement, le gouvernement béninois a fait dès 2016 le choix de renforcer les capacités d'exploration, d'évaluation et d'exploitation des ressources minières du pays. Des progrès significatifs ont été accomplis et portent essentiellement sur :

- La révision du code minier, qui modernise le cadre juridique et le rend attractif en adéquation avec les réalités nationales, régionales et internationales ;
- La promotion minière à travers la prospection minière par des sociétés privées aurifères ayant permis la découverte de nouveaux sites ayant un potentiel avéré en or dans les départements de la Donga et de l'Alibori ;
- La réalisation d'études de faisabilité pour l'implantation d'unités de production de pierres ornementales et de carreaux en céramique entrant dans le cadre de la valorisation des gisements de pierres ornementales ;
- L'adoption d'un nouveau code pétrolier assorti des décrets d'application, qui instaurent désormais un cadre juridique, institutionnel et organisationnel clair et optimal, pour attirer des partenariats gagnant-gagnant en matière d'exploration et d'exploitation des ressources pétrolières.

Malgré ces progrès, la contribution de ce secteur à la croissance économique reste marginale. Des efforts devront se poursuivre aux fins de définir une stratégie de développement du secteur minier telle que la mise en place des infrastructures géologiques de base (laboratoire et équipements de recherche, de contrôle et de suivi) et l'intensification de la recherche minière sur les minéraux à forte valeur ajoutée.

## 3.2 RÉALISATIONS EN COURS ET À VENIR

23. En termes de réalisations en cours et à venir, on peut retenir par secteur les points ci-après.

Dans le secteur « Infrastructures et transports »

- La construction d'un échangeur au carrefour Védoko à Cotonou ;
- L'aménagement et le bitumage de la route des pêches (phase 2) ;
- Le dédoublement de la route Sèmè-Porto-Novo et la construction d'un nouveau pont en 2\*2 voies ;
- L'aménagement, le bitumage, la réhabilitation ou le renforcement de 1 112 km de routes ;
- La construction et l'entretien de 1 415 km de routes en terre et 12 600 km de pistes rurales y compris les ouvrages afférents ;
- La construction d'une route de contournement nord de Cotonou et de son barreau de liaison ;
- La reconstruction en 2\*2 voies de la route Cotonou-Allada-Bohicon-Dassa ;
- L'aménagement de la route Djougou-Péhunco-Kérou-Banikoara ;
- La construction d'un nouvel aéroport international à Glo-Djigbé dont les études techniques sont achevées.

Dans le secteur « Energie »

- La construction d'une centrale thermique de 140 MW à Glo-Djigbé ;
- La construction de 5 centrales solaires de 100 MW ;
- La construction du barrage hydroélectrique multifonction de Dogo bis de 128 MW ;
- La construction d'un terminal flottant de stockage et de regazéification (FSRU) ;

Dans le secteur « Numérique »

- Le déploiement internet haut débit sur l'ensemble du territoire national ;
- La transformation numérique des collectivités locales ;
- La modernisation des médias et accès à l'information de qualité.

Dans le secteur « Agriculture »

- Le Programme National de Développement des Plantations et des Grandes Cultures (PNDPGC) ;
- Le Projet d'Appui à la Compétitivité des Filières agricoles et à la Diversification des Exportations (PACOFIDE) ;
- Le Projet de Sédentarisation des troupeaux de Ruminants au Bénin (ProSer) ;
- Le développement des aménagements hydro-agricoles dans les vallées ;
- Le développement de la filière Palmier à huile ;
- Le développement de la filière aquaculture.

Dans le secteur du « tourisme »

- La construction du musée de l'Épopée des amazones et des rois du Danxomè ;
- La réhabilitation des infrastructures touristiques à Allada ;
- La construction du musée international des arts et civilisations vodun à Porto-Novo ;
- La construction du nouveau palais royal de Nikki et de l'arène de la Gaani ;
- Aménagement d'une station balnéaire d'exception à Avlékété ;
- La construction du complexe balnéaire PLM/Eldorado à Akpakpa et l'aménagement et la protection des côtes.

Dans le secteur « Mines et hydrocarbures »

- L'implantation d'unités de production de pierres ornementales ;
- Le développement des capacités de recherche et de valorisation des ressources minières et pétrolières ;
- La construction d'une mini raffinerie.

## 4 SITUATION DE LA DETTE

### 4.1 NIVEAU D'ENDETTEMENT

#### Dettes totales (aperçu global)

À fin décembre 2023, l'encours de la dette publique du Bénin se chiffre à 6 508,52 milliards de FCFA après 5 866,81 milliards de FCFA en 2022. Il se décompose en 4 390,44 milliards de FCFA pour la dette extérieure et 2 118,08 milliards de FCFA pour la dette intérieure en 2023. L'encours de la dette publique s'est accru de 10,94% par rapport à 2022, induit par l'encours de la dette extérieure (+13,65%) et celui de la dette intérieure (+5,71%). Le taux d'endettement public (encours/PIB) est ressorti à 54,5% en 2023 contre 54,05% en 2022, soit une progression de 0,45 points de pourcentage. Sur la période 2018-2023, le taux d'endettement public a progressé de 13,45 points de pourcentage passant de 41,05% en 2018 à 54,5% en 2023. En dépit de cet accroissement, l'encours de la dette publique demeure largement en deçà des 70% définis dans le cadre des critères de convergence de l'UEMOA.

La progression de l'encours de la dette publique sur la période sous revue, s'explique non seulement par la recherche des financements dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National de Développement (2018-2025), mais aussi par la saisine des opportunités de conditions favorables sur les marchés internationaux pour substituer les instruments de plus courtes maturités et plus coûteux par des financements d'échéances plus longues et de taux d'intérêts plus bas.

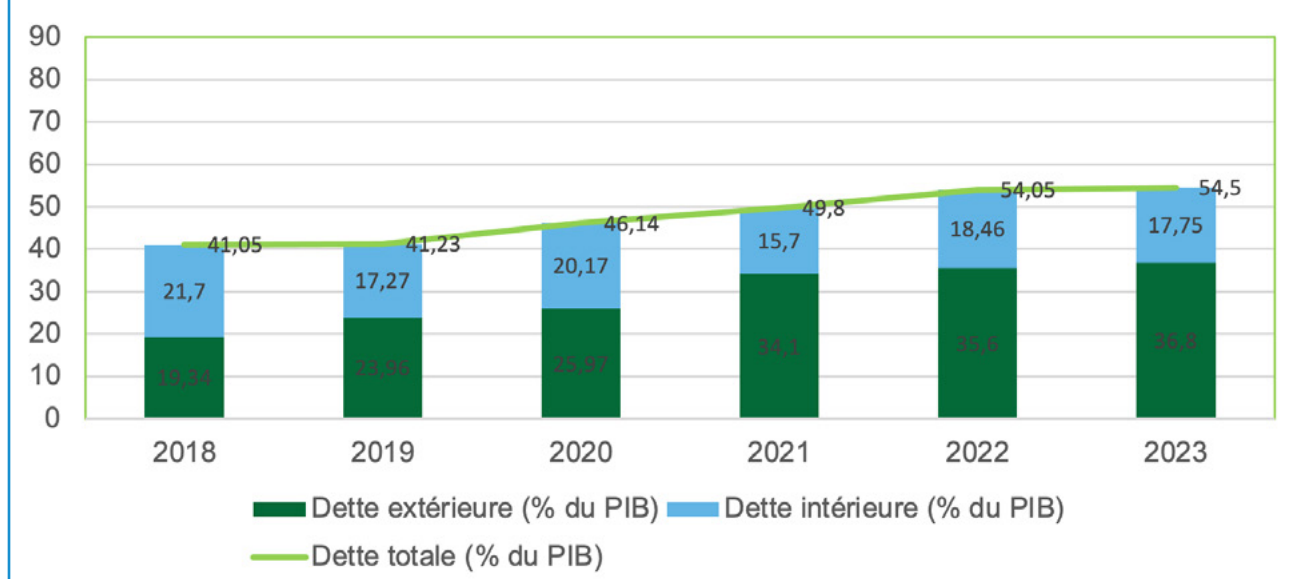
**Tableau 19. Répartition de la dette publique (milliards de Franc CFA)**

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Dettes totales (% du PIB)</b>	<b>41,05</b>	<b>41,23</b>	<b>46,14</b>	<b>49,8</b>	<b>54,05</b>	<b>54,5</b>
<b>Dettes totales (Milliards de FCFA)</b>	<b>3 251,78</b>	<b>3 476,59</b>	<b>4 156,85</b>	<b>4 885,82</b>	<b>5 866,81</b>	<b>6 508,52</b>
Restant due	3 251,78	3 476,59	4 156,85	4 885,82	5 866,81	6 508,52
Arriérés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dû	3 251,78	3 476,59	4 156,85	4 885,82	5 866,81	6 508,52
<b>Dettes extérieures</b>	<b>1 532,08</b>	<b>2 020,68</b>	<b>2 339,67</b>	<b>3 345,17</b>	<b>3 863,21</b>	<b>4 390,44</b>
Restant due	1 532,08	2 020,68	2 339,67	3 345,17	3 863,21	4 390,44
Arriérés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dû	1 532,08	2 020,68	2 339,67	3 345,17	3 863,21	4 390,44
<b>Dettes intérieures</b>	<b>1 719,70</b>	<b>1 455,91</b>	<b>1 817,19</b>	<b>1 540,64</b>	<b>2 003,60</b>	<b>2 118,08</b>
Restant due	1 719,70	1 455,91	1 817,19	1 540,64	2 003,60	2 118,08
Arriérés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dû	1 719,70	1 455,91	1 817,19	1 540,64	2 003,60	2 118,08
<b>PIB nominal</b>	<b>7922</b>	<b>8432,2</b>	<b>9008,8</b>	<b>9809,7</b>	<b>10854,5</b>	<b>11 934,9</b>

Source : Caisse Autonome de la Gestion de la Dette (CAGD)

En termes de composition, la part de la dette extérieure dans la dette totale a enregistré un accroissement de 1,6 points de pourcentage en 2023, passant de 65,9% à 67,5%. La part de la dette intérieure, quant à elle, est passée de 34,1% en 2022 à 32,5% en 2023.

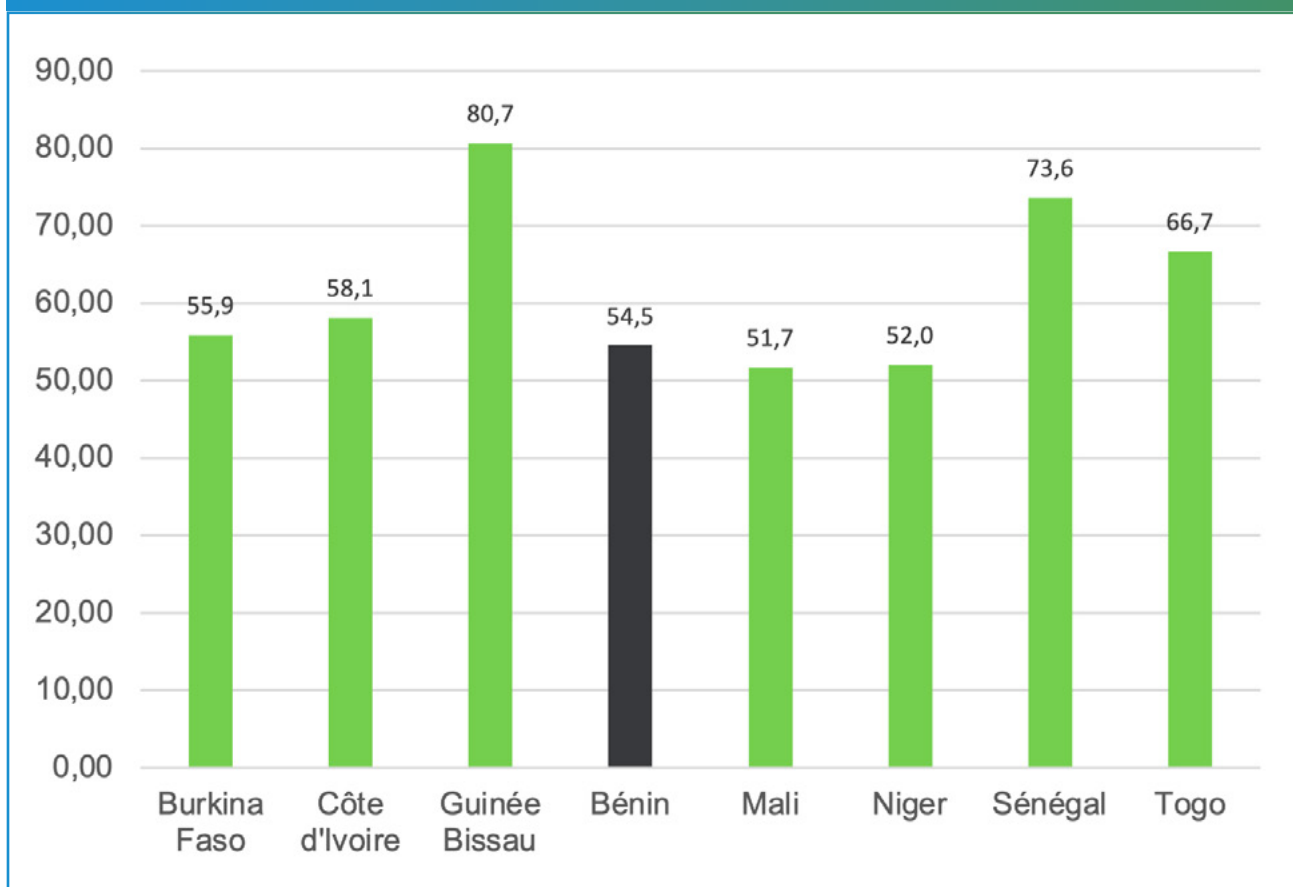
**Figure 3. Répartition de la dette publique en dette extérieure et dette intérieure par rapport au PIB**



Source : Réalisé par l'auteur à partir des données issues des bulletins statistiques de la dette publique (CAGD).

L'encours de la dette extérieure rapporté au PIB s'est établi à 36,8% en 2023 contre 19,34% en 2018, soit une progression de 17,46 points de pourcentage. La plus forte progression est observée entre 2020 et 2021 (de 25,97% à 34,1%), en lien avec l'émission des eurobonds de janvier et de juillet 2021. Quant à la dette intérieure, elle a régressé de 3,95 points de pourcentage sur la même période, passant de 21,7% en 2018 à 17,75% en 2023.

**Figure 4. Dette publique sur PIB en 2023 des pays de l'UEMOA (en %)**



Source : Réalisé à partir des données issues de CAGD (2024), Bulletin statistique de la dette publique 4ème trimestre 2023, et de la Commission de l'UEMOA (2024), Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale – Juin 2024.

En comparaison aux autres pays de l'UEMOA, le Bénin a le troisième plus faible taux d'endettement public (encours/PIB), après le Mali et le Niger. Ce taux est largement en deçà du seuil communautaire de 70% fixé pour les pays membres de la zone UEMOA dans le cadre du pacte de convergence et de stabilité.

**Tableau 20. Profil de maturité de la dette (en %)**

En % de la dette totale	2018	2019	2020	2021	2022	2023(nd)
<b>Court terme</b>	25%	19,06%	20,6%	16,87%	16,63%	14,86%
<b>Moyen / Long terme</b>	75%	80,94%	79,4%	83,13%	83,37%	85,14%

Source : Rapport de gestion de la dette publique 2021, 2022 et 2023 (CAGD)

L'encours de la dette publique au 31 décembre 2023 est composé de 85,14% des instruments de maturités supérieures à 05 ans. Le Bénin n'a pas de dette extérieure à court terme. Les instruments de maturité comprise entre 01 an et 03 ans sont constitués uniquement des obligations de 03 ans et des bons du Trésor.

## 4.2 DETTE INTÉRIEURE

A fin décembre 2023, l'encours de la dette intérieure se chiffre à 2 118,08 milliards de FCFA contre 2 003,6 milliards de FCFA en 2022, soit un accroissement de 5,7%. Il se décompose ainsi qu'il suit: (i) Banques commerciales et autres institutions financières : 328,52 milliards de FCFA (15,51% du portefeuille de la dette intérieure) et (ii) Titres publics : 1789,56 milliards de FCFA (84,49% du portefeuille de la dette intérieure).

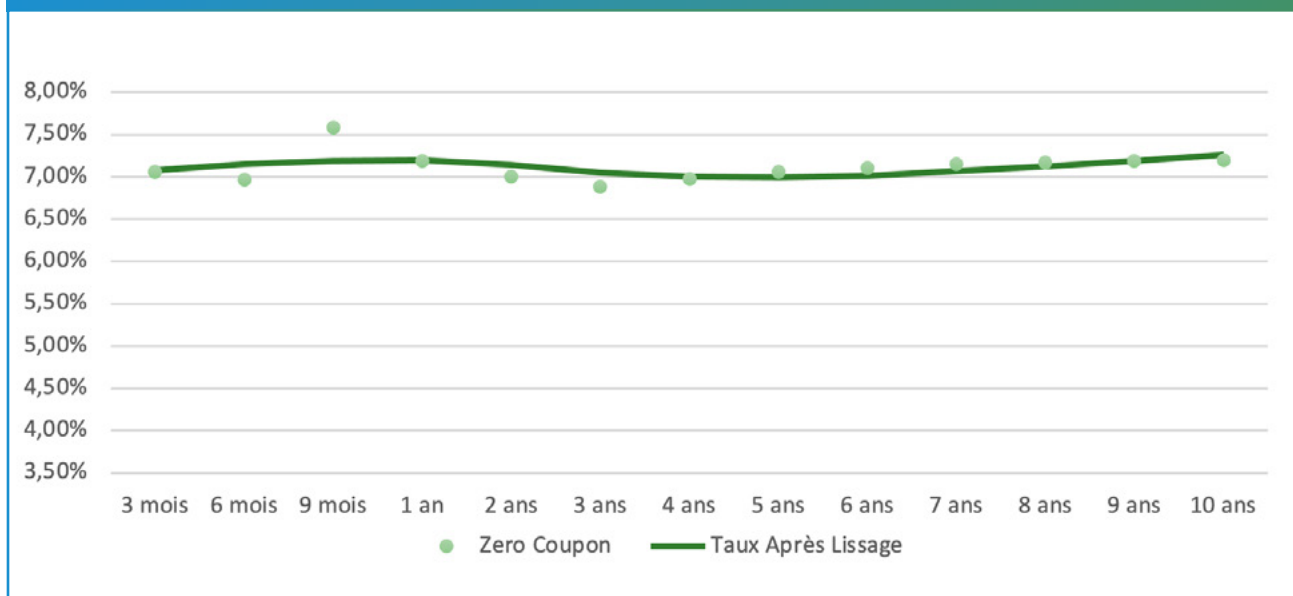
**Tableau 21. Composition / détenteurs de la dette intérieure (en milliards de FCFA)**

(Milliards de FCFA)	2020	2021	2022	2023
<b>Banques commerciales et autres institutions financières</b>	<b>311,77</b>	<b>379,37</b>	<b>338,25</b>	<b>328,52</b>
<b>Titres publics</b>	<b>1 505,41</b>	<b>1 161,27</b>	<b>1 665,35</b>	<b>1 789,56</b>
Obligations du Trésor	1 496,37	1 161,27	1 633,55	1 751,33
Bons du Trésor	9,04	0,0	31,80	38,23
<b>Total</b>	<b>1 817,18</b>	<b>1 540,64</b>	<b>2 003,60</b>	<b>2 118,08</b>

Source : Auteur à partir des bulletins statistiques de la dette publique (CAGD).

En 2023, le portefeuille des titres publics est constitué de 56 titres actifs (53 obligations du Trésor et 03 bons du Trésor) pour un encours total de 1 789,56 milliards de FCFA (1 751,33 milliards de FCFA pour les obligations du Trésor et 38,23 milliards de FCFA pour les bons du Trésor). Le taux moyen pondéré de rémunération du portefeuille des titres publics s'établit à 5,65%.

**Figure 5. Courbe des taux zéro-coupon du [Bénin] au [24/06/2024] (Obligations et Bons du Trésor en monnaie locale)**



Source : UMOA-Titres, [24/06/2024]

**Tableau 22. Le service de la dette intérieure au 31 décembre 2023**

Situation à décembre 2023 (Milliards de FCFA)	Banques commerciales et autres institutions financières			Titres publics			Total		
	Capital	Intérêt	Total	Capital	Intérêt	Total	Capital	Intérêt	Total
Service dû	29,36	9,33	38,69	337,49	78,21	415,70	366,85	87,54	454,39
Service payé	29,36	9,33	38,69	337,49	78,21	415,70	366,85	87,54	454,39

Source : Auteur à partir des données de CAGD (2024), Bulletin statistique de la dette publique 4ème trimestre 2023.

Le service de la dette intérieure a été assuré à hauteur de 454,39 milliards de FCFA dont 366,85 milliards de FCFA en remboursement du principal et 87,54 milliards de FCFA en paiement des charges financières de la dette.

### 4.3 DETTE EXTÉRIEURE

La dette extérieure comprend essentiellement les prêts multilatéraux, bilatéraux et commerciaux. L'encours de la dette extérieure à fin décembre 2023 se chiffre à 4 390,44 milliards de FCFA, soit un taux d'endettement (encours de la dette/PIB) de 36,8%.

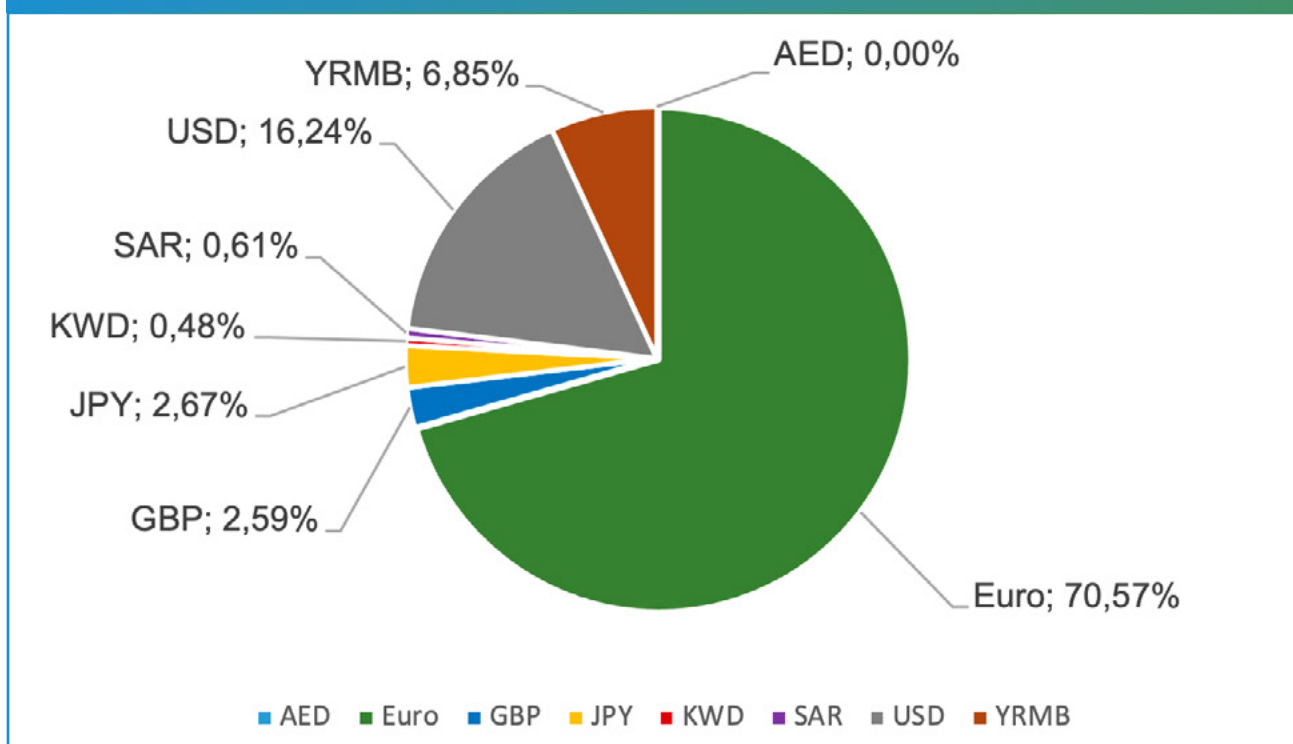
**Tableau 23. Composition de la dette extérieure**

(Milliards de FCFA)	2018	2019	2020	2021	2022	2023	% de la dette extérieure en 2023	% du PIB en 2023
Prêts multilatéraux	1 021,04	1 150,90	1 436,80	1 584,23	2 009,24	2 310,64	52,6	19,4
Prêts bilatéraux	241,67	245,33	257,74	309,05	364,36	336,07	7,7	2,8
dont Chine	167	171,15	170,8	187,3	185,05	146,64	3,4	1,2
Non Chine	74,67	74,18	86,94	121,75	179,31	189,43	4,3	1,6
Prêts commerciaux	269,37	624,45	645,12	1 451,89	1 489,61	1 743,73	39,7	14,6
<b>Total</b>	<b>1 532,08</b>	<b>2 020,68</b>	<b>2 339,67</b>	<b>3 345,17</b>	<b>3 863,21</b>	<b>4 390,44</b>	<b>100</b>	<b>36,8</b>

Source : Auteur à partir des données de CAGD (2024), Bulletin statistique de la dette publique 4ème trimestre 2023.

La décomposition du portefeuille de la dette extérieure du Bénin permet de relever que sur la période sous revue, la grande portion est constituée de prêts multilatéraux. A fin décembre 2023, la dette extérieure est constituée de 52,6 % de dette multilatérale, 39,7% de dette commerciale et 7,7% de dette bilatérale. La Chine détient 3,4% de la dette extérieure pour un montant de 146,64 milliards de FCFA représentant 43,6% de la dette bilatérale à fin décembre 2023.

**Figure 6. Ventilation de la dette extérieure en devises au 31 décembre 2023**



Source : Auteur à partir des données de CAGD (2024), Bulletin statistique de la dette publique 4ème trimestre 2023.

L'euro est la principale devise d'endettement extérieur du Bénin en 2023. En effet, la part de l'euro dans le portefeuille de la dette extérieure est de 70,57% contre 16,24% pour le dollar américain, 6,85% pour le Yuan renminbi chinois et 6% environ pour les autres devises. En tenant compte de la parité de change fixe entre l'euro et le FCFA, la part des emprunts exposés aux fluctuations de taux de change est de 29,43%. L'exposition du portefeuille au risque de change demeure relativement faible.

**Tableau 24. Service de la dette extérieure (Milliards de FCFA)**

Situation à décembre 2023	Multilatérale			Bilatérale			Commerciale			Total		
	Capital	Intérêt	Total	Capital	Intérêt	Total	Capital	Intérêt	Total	Capital	Intérêt	Total
<b>Service dû</b>	48,44	18,43	66,87	36,16	5,93	42,09	72,95	78,33	151,28	157,55	102,69	260,24
<b>Service payé</b>	48,44	18,43	66,87	36,16	5,93	42,09	72,95	78,33	151,28	157,55	102,69	260,24

Source : CAGD (2024), Bulletin statistique de la dette publique 4ème trimestre 2023

Le service de la dette extérieure a été assuré à hauteur de 260,24 milliards de FCFA dont 157,55 milliards de FCFA en remboursement du principal et 102,69 milliards de FCFA en paiement des charges financières de la dette.



## 4.4 VIABILITÉ ET SOUTENABILITÉ DE LA DETTE

### Viabilité de la dette selon la Banque Mondiale et le FMI

Le Bénin conserve un risque modéré de surendettement extérieur et global, comme pour la précédente analyse de la viabilité de la dette (FMI et Banque Mondiale, décembre 2020). Selon les projections, tous les indicateurs d'endettement extérieur sont inférieurs au seuil défini pour chacun d'entre eux dans le scénario de référence. Néanmoins, la marge d'absorption de chocs reste limitée, les indicateurs d'endettement extérieur dépassant les seuils de risque élevé lors de certains scénarios de résistance, notamment ceux relatifs aux exportations, ce qui fait ressortir les facteurs de vulnérabilité de l'économie béninoise liés à la dépendance aux transports. Le ratio très élevé du service de la dette sur les recettes expose la dette à la sous-performance des recettes ou aux fluctuations du climat des marchés qui pourraient augmenter les coûts de refinancement. En outre, bien que la valeur actuelle de référence du ratio de la dette publique sur le PIB reste inférieure à sa valeur de référence prudente, elle est sensible aux catastrophes naturelles, comme l'a montré le scénario de chocs appliqué en fonction de l'exposition historique et potentielle du pays aux chocs des catastrophes naturelles liées au climat. Des efforts fournis de mobilisation des recettes, notamment dans le contexte du programme appuyé par le FMI, parallèlement à une stratégie d'emprunts prudents et de gestion active de la dette, seront importants pour atténuer le risque de surendettement.

**Tableau 25. Tableau récapitulatif des indicateurs de viabilité de la dette**

Libellé	Seuils	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2042
<b>Viabilité de la dette publique</b>								
VA Dette publique/PIB (en %)	<56	44,1	44,5	43,3	42,0	41,1	40,4	41,4
VA Dette publique/Recettes (en %)	N/A	309,0	296,6	280,1	264,8	253,6	244,1	225,0
Service Dette publique/Recettes (en %)	N/A	32,5	35,8	33,0	37,9	29,5	35,3	45,5
<b>Viabilité de la dette extérieure</b>								
VA Dette Extérieure/PIB (en %)	<b>&lt;40</b>	<b>30,7</b>	<b>30,8</b>	<b>30,0</b>	<b>31,2</b>	<b>29,8</b>	<b>28,6</b>	<b>10,9</b>
VA Dette Extérieure/Exportations (en %)	<150	121,3	129,2	130,4	136,9	131,9	127,4	48,6
Service Dette Extérieure/ Exportations (en %)	<20	7,0	8,0	10,8	10,9	10,4	9,2	4,8
Service Dette Extérieure/Recettes (en %)	<20	13,2	13,7	17,2	16,7	15,4	13,2	6,1

Source : Banque Mondiale et FMI, Analyse de viabilité de la dette réalisée conjointement par la Banque mondiale et le FMI, juin 2022  
N/A : Non applicable car des seuils ne sont pas définis pour ces indicateurs

L'indicateur valeur actuelle de la dette extérieure en % du PIB devrait demeurer largement en dessous du seuil de 40% fixé par le cadre de viabilité de la dette du FMI. L'indicateur valeur actuelle de la dette extérieure en % des exportations reste en dessous de son seuil de 180% dans le scénario de référence mais dépasse le seuil en cas de choc extrême sur les exportations. Les ratios présentant le plus de vulnérabilité sont les ratios service de la dette extérieure rapporté aux recettes budgétaires et service de la dette extérieure rapporté aux exportations. Le ratio service de la dette extérieure rapporté aux exportations évolue dans la bande 10%-14% sur toute la période de projection dans le scénario de référence. Il devrait dépasser le seuil seulement en cas de choc extrême sur les exportations. Le ratio service de la dette extérieure rapporté aux recettes qui est l'indicateur le plus pertinent, s'est quelque peu rapproché de son seuil sur la période de projection et évolue dans la bande 10%-18%. Le dépassement du seuil est observé sur la période de 2030 à 2032 en raison des tombées d'échéance sur la dette extérieure non concessionnelle (Eurobond et dette des banques commerciales internationales). Toutefois, ce rapprochement de seuil ne compromet pas la viabilité extérieure de la dette du Bénin.

Le ratio Valeur Actuelle de la dette publique rapporté au PIB demeurerait en dessous de son seuil de 55% sur toute la période de projection dans le scénario de référence. Les principaux ratios de viabilité de la dette publique (valeur actuelle de la dette publique en % des recettes, service de la dette totale en % des recettes) évoluent sur une tendance soutenable.

Des analyses qui précèdent, l'on peut déduire que la dette publique du Bénin demeure viable et que le Bénin bénéficie d'un risque modéré de surendettement.

#### 4.5 STRATÉGIE D'ENDETTEMENT

La stratégie d'endettement en 2024 restera ancrée dans la mise en œuvre de la Stratégie d'endettement à moyen terme 2020-2024. Les emprunts seront contractés en 2024 pour faire face aux besoins de financement des dépenses en capital, à la gestion de la trésorerie (palier aux décalages de trésorerie), la gestion du risque de refinancement, la mise en place de prêts rétrocédés à des entités publiques et tout autre but approuvé par les pouvoirs publics. Le montant total des tirages prévus au titre des prêts projets s'établirait à 397,94 milliards de FCFA à raison de 314,92 milliards de FCFA pour les financements extérieurs et 83,02 milliards de FCFA pour les financements obtenus des banques locales et de la BOAD. Le montant total prévus pour les émissions de titres publics se chiffreraient à 552,84 milliards de FCFA dont 500,84 milliards de FCFA au titre des Obligations du Trésor et 52 milliards de FCFA pour les bons du trésor. Le plafond d'endettement public (montant total des nouveaux engagements de l'Etat vis-à-vis des bailleurs de fonds) s'établirait à 1 581,82 milliards de FCFA, soit 12,31% du PIB. A l'instar des années antérieures, aucune émission de garantie souveraine de l'Etat n'est prévue au titre de l'année 2024. En effet, l'Etat mise sur une bonne gestion administrative et financière des entreprises publiques et les encourage à se porter vers des solutions alternatives et innovantes de financement.

En lien avec les hypothèses macroéconomiques retenues et la stratégie d'endettement définie, la dette publique du Bénin demeurerait viable avec un risque de surendettement extérieur et global modéré. Aucun dépassement n'est projeté dans le scénario de référence en ce qui concerne les ratios de viabilité de la dette. Le risque de dépassement de seuils ne pourrait se produire qu'en cas de scénario de choc le plus extrême.

## 5 FACTEURS DE RISQUE

Plusieurs facteurs de risques méritent une attention particulière car susceptible d'affecter les perspectives économiques du Bénin.

### 5.1 RÉACTION DU MONDE DES AFFAIRES AUX PÉRIODES PRÉ-ÉLECTORALE ET ÉLECTORALE ET RISQUES SÉCURITAIRES

En 1990, le Bénin a été le premier pays à entrer dans la phase de transition démocratique qui a ensuite parcouru l'Afrique francophone. La conférence des forces vives de la nation, qui s'est tenue en février 1990 à Cotonou, a mis fin au régime militaire dictatorial d'idéologie marxiste-léniniste en place depuis le 26 octobre 1972 et dirigé par Mathieu Kérékou. Elle confie à une commission de juristes le soin de rédiger une nouvelle Constitution, adoptée par référendum en décembre 1990 (loi n° 90-32 du 11 décembre 1990), qui instaure une république démocratique et le multipartisme intégral. Cette constitution a été modifiée en 2019 et la loi n°2019-40 du 07 novembre 2019 portant révision, a confirmé le caractère démocratique de la république, la laïcité de l'Etat, le multipartisme intégral et le régime présidentiel.

Sur le plan politique, le Bénin jouit d'une stabilité depuis le renouveau démocratique de 1990, marquée par des élections pacifistes organisées à bonne date et des alternances démocratiques successives du pouvoir. 08 élections législatives et 07 élections présidentielles ont été organisées et 04 présidents démocratiquement élus se sont succédés. Les Présidents démocratiquement élus sont notamment Nicéphore Dieudonné SOGLO (1991-1996), suivi de Mathieu KERÉKOU (1996-2006), Thomas Boni YAYI (2006-2016) et le Président en exercice depuis le 6 avril 2016, Patrice Athanase Guillaume TALON. Ce dernier a été réélu pour un nouveau mandat de 5 ans en duo avec Mariam Chabi TALATA (Vice-présidente) à l'issue de l'élection présidentielle du 11 avril 2021. Les élections à venir sont prévues pour l'année 2026 qui connaîtra les premières élections générales.

Sur le plan sécuritaire, le Bénin est confronté depuis 2019 à des attaques de groupes terroristes dans l'extrême nord. Les attaques sont confinées à la frontière entre le Bénin le Burkina Faso et le Niger, dans les parcs nationaux du W et de la Pendjari. La zone a été formellement déconseillée aux ressortissants de beaucoup de pays. Pour faire face à la menace terroriste, le gouvernement béninois a engagé promptement des actions nécessaires en renforçant davantage le dispositif sécuritaire dans les zones frontalières et en consolidant le contre-terrorisme et la coopération en matière de sécurité aux frontières avec les Etats de la région.

### 5.2 RISQUES SOCIAUX

Le Bénin, comme tout pays en développement, est confronté à de nombreux risques sociaux qui affectent la vie quotidienne de ses citoyens. La réduction de ces risques est nécessaire pour améliorer non seulement le bien-être des populations mais aussi, garantir un développement durable et inclusif. Parmi les plus importants, on peut citer la pauvreté, les inégalités de revenus et le sous-emploi. Le gouvernement du Bénin œuvre inlassablement à une meilleure protection sociale de la population notamment celle des plus démunis. Cet engagement s'est traduit par la mise en œuvre depuis 2018 du projet Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH) qui offre un package de quatre (04) services intégrés à savoir : l'assurance maladie, la formation professionnelle aux métiers, l'accès au crédit et l'assurance retraite.

Aussi, le gouvernement béninois a finalisé avec l'appui de la Banque Mondiale un Programme (PforR) de renforcement des filets sociaux, en appui au Programme de filets de protection sociale productifs (PFPS 2022-2026). Cette nouvelle opération, entrée en vigueur en septembre 2023, fait suite au Projet d'appui aux communes et communautés pour l'expansion des services sociaux (ACCESS), clôturé en fin juin 2022. Le PFPS vise spécifiquement : i) à étendre le programme national de filet de protection sociale productif, dénommé Gbéssoké, comprenant des subventions productives et un programme de formation pour promouvoir le développement d'activités génératrices de revenus, en mettant l'accent sur les femmes en tant que bénéficiaires directes, et ii) à améliorer la capacité du système de protection sociale à mieux soutenir les ménages pauvres en cas de chocs. Ce programme impactera au moins 150 000 personnes, représentant 61 % des ménages extrêmement pauvres figurant dans le registre social unique (RSU).

Par ailleurs, le gouvernement béninois met en œuvre le Projet d'inclusion des jeunes (PRODIJ) avec l'appui de la Banque Mondiale. Entrée en vigueur en mars 2021, cette opération soutient l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) pour le déploiement du programme Azôli dans les 77 communes du Bénin, qui vise l'inclusion économique et sociale des jeunes peu ou pas instruits, âgés de 15 à 30 ans, en accordant la priorité aux jeunes filles et aux jeunes issus de milieux défavorisés. Dans le cadre de l'emploi salarié, l'ANPE a noué des partenariats avec 93 entreprises pour le placement potentiel de 26 670 jeunes vulnérables en stage de formation et d'embauche, dont 15 389 jeunes femmes. Concernant la sous-composante relative à l'auto-emploi, 1 815 bénéficiaires ont achevé la formation aux compétences techniques et reçoivent actuellement la subvention pour le démarrage de leur micro-projet. Au niveau de l'apprentissage, les candidats présélectionnés pour le Certificat de qualification professionnelle (CQP) sont en formation depuis octobre 2023 et passeront l'examen du CQP d'ici décembre 2025.

### 5.3 RISQUES MACROÉCONOMIQUES

L'économie du Bénin est fortement dépendante des exportations de produits de base, tels que le coton, l'ananas, l'huile de palme, le soja et la noix de cajou. La chute des prix des produits de base peut avoir un impact négatif sur la croissance économique et les recettes fiscales. Toutefois, le développement des activités de transformation des produits agricoles (coton, soja, noix de cajou) dans la zone économique spéciale de Glo Djigbé est de nature à réduire cet impact en cas de survenance de fluctuations défavorables des cours mondiaux de ces produits de base. Aussi, le conflit israélo-palestinien dans la bande de Gaza et ses conséquences sur le trafic maritime en mer rouge est de nature à renchérir une fois encore le fret et le coût du baril de pétrole. Le Bénin est un pays importateur de pétrole et d'autres produits alimentaires. La hausse des prix de ces produits importés pourrait induire un niveau d'inflation plus élevé.

### 5.4 RISQUES CONCERNANT LA MOBILISATION DES RESSOURCES

L'évolution défavorable de la situation économique du Nigéria (la monnaie nigériane s'étant dépréciée de plus de 50% par rapport au FCFA), la persistance de la tension géopolitique entre le Bénin et le Niger qui s'est traduit par le boycott du Port Autonome de Cotonou par le Niger (70% des activités portuaires de transit sont en direction des pays de l'hinterland dont le Niger), la dégradation de la situation sécuritaire dans les régions du nord limitrophes du Niger et du Burkina Faso, les effets des changements climatiques (inondations et sécheresses) et les fluctuations défavorables des cours mondiaux des produits de base exportés, sont les principaux risques pesant sur la mobilisation des ressources.

## 5.5 RISQUES SANITAIRES

L'environnement régional est marqué par la circulation de certaines maladies épidémiques dont certaines sont enregistrées au Bénin. Il s'agit de la dengue dont la circulation est signalée dans les zones urbaines de Cotonou, Porto- Novo, Sèmè et Abomey-Calavi depuis quelques années, de la fièvre hémorragique lassa dont les cas sont enregistrés de manière récurrente dans les zones frontalières avec le Nigeria et de la méningite qui circule intensément dans les pays sahéliens notamment le Niger et le Burkina-Faso, tous deux pays frontaliers du Bénin. Cet environnement d'épidémie régionale qui n'est pas en adéquation avec le profil épidémiologique du Bénin constitue un risque sanitaire. Toutefois, en collaboration avec l'OMS, le Bénin organise périodiquement au profit des acteurs de la prévention des risques catastrophes et situations d'urgence sanitaires (épidémiologistes, ministère de la santé, ministère de l'intérieur), des ateliers de renforcement des capacités pour une gestion rigoureuse de tous les scénarios catastrophiques pouvant survenir.

## 5.6 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SANITAIRES

Le Bénin est vulnérable au changement climatique, qui peut entraîner des sécheresses, des inondations et la dégradation des sols. Ces catastrophes peuvent non seulement être sources de maladies telles que le paludisme, la diarrhée et la malnutrition ; mais peuvent aussi conduire, à la baisse des rendements et de la production agricole, à l'insécurité alimentaire et à l'augmentation de la pauvreté en milieu rural.

## ANNEXES

## 6.1 CROISSANCE RÉELLE DU PIB DÉTAILLÉE PAR SECTEUR

Libellé (Croissance réelle en %)	2018	2019	2020	2021	2022	2023 (e)	2024 (p)	2025 (p)
<b>Secteur Primaire</b>	<b>7,3</b>	<b>5,2</b>	<b>1,8</b>	<b>5,2</b>	<b>4,8</b>	<b>5,1</b>	<b>5,9</b>	<b>5,8</b>
Agriculture	8,7	4,9	2,0	4,6	4,5	4,8	5,8	5,6
Elevage, chasse	5,0	7,9	-0,5	9,9	7,4	7,6	7,5	8,5
Pêche sylviculture et exploitation forestière	-1,0	2,9	3,1	3,5	3,5	3,7	3,5	3,5
<b>Secteur Secondaire</b>	<b>4,8</b>	<b>13,6</b>	<b>5,2</b>	<b>9,1</b>	<b>7,9</b>	<b>7,3</b>	<b>8,2</b>	<b>9,3</b>
Activités Extractives	10,4	13,2	9,1	7,9	5,8	6,7	5,0	5,7
Industrie Agro-Alimentaire	5,8	8,7	2,4	3,3	7,3	6,7	7,9	9,9
Autres industries manufacturières	0,1	16,3	5,2	8,1	7,3	7,6	9,0	9,8
Electricité eau	3,2	10,3	14,4	7,9	8,0	6,9	7,0	7,5
BTP	7,0	19,1	7,1	17,4	9,1	7,8	8,5	8,8
<b>Secteur Tertiaire</b>	<b>5,7</b>	<b>5,2</b>	<b>4,9</b>	<b>6,6</b>	<b>6,0</b>	<b>6,6</b>	<b>6,3</b>	<b>6,2</b>
Commerce	4,7	2,5	0,8	5,8	5,0	4,8	4,8	4,9
Restaurants et hôtels	5,0	9,5	-1,2	9,9	4,7	5,5	7,8	8,0
Transports	6,0	4,7	2,2	8,3	6,7	6,5	4,0	4,3
Postes et télécommunications	5,0	4,9	3,0	8,8	10,0	9,2	8,7	8,5
Banques et organisations financiers	2,0	3,4	3,0	-5,2	6,4	7,6	5,8	5,2
Administration publique Et sécurité sociale	6,0	5,8	14,4	8,5	8,2	9,2	9,2	8,1
Education	7,0	5,9	14,6	5,1	5,6	8,5	8,0	8,3
Santé et actions sociales	7,0	9,7	15,4	13,5	4,8	6,6	7,9	7,8
Autres services	7,0	7,6	3,3	5,3	4,8	5,7	5,8	6,0
<b>PIB aux coûts des facteurs</b>	<b>6,1</b>	<b>6,6</b>	<b>4,0</b>	<b>6,6</b>	<b>6,0</b>	<b>6,3</b>	<b>6,5</b>	<b>6,7</b>
Impôts et taxes nets des subventions	14,0	10,1	2,7	12,5	8,8	6,9	9,0	8,3
<b>Croissance du PIB réel (%)</b>	<b>6,7</b>	<b>6,9</b>	<b>3,8</b>	<b>7,2</b>	<b>6,3</b>	<b>6,4</b>	<b>6,7</b>	<b>6,8</b>

Source : Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD), Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle 2025-2027, Septembre 2024. Note : (e) : estimation ; (p) : projection

## 6.2 STRUCTURE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT NOMINAL (EN %)

Libellé (Structure en % du PIB)	2018	2019	2020	2021	2022	2023 (e)	2024 (p)	2025 (p)
<b>Secteur Primaire</b>	<b>28,1</b>	<b>26,9</b>	<b>27,1</b>	<b>28,5</b>	<b>26,9</b>	<b>25,4</b>	<b>25,2</b>	<b>24,9</b>
Agriculture	22,0	20,9	21,8	22,8	21,3	19,8	19,7	19,4
Elevage, chasse	3,5	3,6	3,0	3,9	3,7	3,5	3,5	3,6
Pêche sylviculture et exploitation forestière	2,5	2,4	2,3	1,8	2,0	2,1	2,0	2,0
<b>Secteur Secondaire</b>	<b>15,1</b>	<b>14,6</b>	<b>16,3</b>	<b>16,3</b>	<b>16,5</b>	<b>17,0</b>	<b>17,3</b>	<b>17,6</b>
Activités Extractives	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Industrie Agro-Alimentaire	6,3	5,9	6,3	6,2	6,0	6,2	6,4	6,5
Autres industries manufacturières	3,3	3,2	3,6	3,5	3,5	3,6	3,7	3,8
Electricité eau	0,8	0,7	0,7	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9
BTP	4,4	4,4	5,3	5,4	5,7	5,9	6,0	6,0
<b>Secteur Tertiaire</b>	<b>48,4</b>	<b>48,8</b>	<b>48,0</b>	<b>47,9</b>	<b>45,9</b>	<b>46,9</b>	<b>47,7</b>	<b>47,5</b>
Commerce	13,2	13,0	12,3	11,7	11,8	11,5	11,2	11,0
Restaurants et hôtels	2,9	2,8	3,0	2,8	3,2	3,0	2,9	2,9
Transports	8,9	8,9	9,4	9,5	7,3	8,8	9,8	9,5
Postes et télécommunications	1,8	1,8	1,8	1,7	1,7	1,8	1,9	1,9
Banques et organisations financières	1,6	1,5	1,6	1,5	1,3	1,3	1,3	1,3
Administration publique Et sécurité sociale	7,3	6,1	6,6	6,8	6,8	7,0	7,0	7,2
Education	4,3	4,2	4,4	4,7	4,5	4,5	4,4	4,4
Santé et action sociale	0,9	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1
Autres services	8,4	8,3	8,5	8,3	8,2	8,1	8,2	8,1
<b>PIB aux coûts des facteurs</b>	<b>56,4</b>	<b>57,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>90,4</b>	<b>90,3</b>
Impôts et taxes nets des subventions	92,0	91,5	91,2	91,3	90,9	90,8	9,6	9,7
<b>TOTAL PIB</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStad, Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle 2025-2027, Septembre 2024. Note : (e) : estimation ; (p) : projection

### 6.3 DÉTAIL DES ÉMISSIONS DU PAYS DE 2018 À 2023

Libellé	ISIN	Maturité (années)	Date d'émission	Montants émis (Millions de FCFA)	RMP* (en %)
BJ – Multiple - 1 an -10. Janvier. 19	BJ0000000980	1	11/01/2018	19998	6,7721
BJ – 6% - 3 ans -02. Février. 21	BJ0000000998	3	01/02/2018	5003,57	6,89
BJ – 6% - 3 ans -02. Février. 21	BJ0000000998	3	15/02/2018	6838,32	7,226
BJ – 6,15% - 5 ans -16. Mars. 23	BJ0000001012	5	15/03/2018	10228	7,6837
BJ – 6% - 3 ans -16. Mars. 21	BJ0000001004	3	15/03/2018	8109,84	7,6777
BJ – Multiple-3mois -28. Juin. 18	BJ0000001020	0,25	29/03/2018	22000	6,4802
BJ – Multiple- 1an -15. Avril. 19	BJ0000001038	1	13/04/2018	22000	6,6876
BJ – 6,15% - 5 ans -27. Avril. 23	BJ0000001053	5	26/04/2018	3934,47	7,0647
BJ – 6% - 3 ans -27. Avril. 21	BJ0000001046	3	26/04/2018	21916,73	7,37
BJ – 6% - 3 ans -16. Mars. 21	BJ0000001004	3	24/05/2018	9638,7	7,705
BJ – Multiple-1an -20. Juin. 19	BJ0000001079	1	21/06/2018	22000	6,4808
BJ – 6% - 3 ans -09. Juillet. 21	BJ0000001095	3	05/07/2018	35885,38	7,4856
BJ – Multiple- 1an -07. Juillet. 19	BJ0000001087	1	05/07/2018	41114	6,6028
BJ – Multiple- 1an -09. Juillet. 19	BJ0000001103	1	10/07/2018	27500	6,7128
BJ – Multiple- 6mois -07. Février. 19	BJ0000001111	0,5	09/08/2018	27500	6,0361
BJ – 6,3% - 5 ans -04. Septembre. 23	BJ0000001145	5	06/09/2018	18019,17	7,2195
BJ – 6,1% - 3 ans -07. Septembre. 21	BJ0000001152	3	06/09/2018	35221,11	7,4556
BJ – 6,1% - 3 ans -19. Septembre. 21	BJ0000001160	3	18/09/2018	16500	7,1952
BJ – 6,1% - 3 ans -19. Septembre. 21	BJ0000001160	3	25/10/2018	13322,29	7,3401
BJ – 6,1% - 3 ans -30. Novembre. 21	BJ0000001178	3	29/11/2018	16500	7,3339
BJ – 6% - 3 ans -11. Mai. 20	BJ0000000790	3	14/12/2018	18991,05	9,07
BJ – Multiple- 1an -09. Janvier. 20	BJ0000001186	1	09/01/2019	21947	6,7399
BJ – 6,1% - 3 ans -25. Janvier. 22	BJ0000001194	3	24/01/2019	22000	7,1829
BJ – 6,1% - 3 ans -09. Janvier. 22	BJ0000001194	3	07/02/2019	22000	6,9907
BJ – Multiple- 6mois -22. Août. 19	BJ0000001202	0,5	21/02/2019	25000	6,3
BJ – 6,3% - 5 ans -08. Mars. 24	BJ0000001210	5	07/03/2019	13319,99	6,9913
BJ – 6,3% - 5 ans -19. Avril. 24	BJ0000001228	5	18/04/2019	18447,44	6,7698
BJ – 6,4% - 7 ans -19. Avril. 26	BJ0000001236	7	18/04/2019	14552,56	7,063
BJ – Multiple- 6mois -14. Novembre. 19	BJ0000001244	0,5	16/05/2019	27500	5,1983
BJ – Multiple- 3mois -12. Septembre. 19	BJ0000001251	0,25	13/06/2019	26646	5,7789



BJ – 5,9% - 3 ans -13. Janvier. 23	BJ0000001269	3	09/01/2020	14136,39	5,89
BJ – 6% - 5 ans -13. Janvier. 25	BJ0000001277	5	09/01/2020	40863,61	6,13
BJ – 5,9% - 3 ans -24. Janvier. 23	BJ0000001285	3	23/01/2020	38500	5,93
BJ – 6% - 5 ans -07. Février. 25	BJ0000001293	5	06/02/2020	38500	6,25
BJ – 6,5% - 10 ans -06. Mars. 30	BJ0000001327	10	05/03/2020	20910	6,7
BJ – 6,4% - 7 ans -06. Mars. 27	BJ0000001319	7	05/03/2020	40447,84	6,61
BJ – 6% - 5 ans -06. Mars. 25	BJ0000001301	5	05/03/2020	26642,16	6,2
BJ – 6% - 5 ans -06. Mars. 25	BJ0000001301	5	19/03/2020	10496,94	6,64
BJ – 5,9% - 3 ans -24. Janvier. 23	BJ0000001285	3	19/03/2020	19503,06	5,91
BJ – 6,5% - 10 ans -06. Mars. 30	BJ0000001327	10	02/04/2020	12596,5	6,75
BJ – 6,4% - 7 ans -06. Mars. 27	BJ0000001319	7	02/04/2020	5542,84	6,75
BJ – 6% - 5 ans -06. Mars. 25	BJ0000001301	5	02/04/2020	25742,85	6,49
BJ – Multiple- 1an -22. Avril. 21	BJ0000001335	1	23/04/2020	9044	5,26
BJ – 5,9% - 3 ans -24. Avril. 23	BJ0000001343	3	23/04/2020	45956	6,61
BJ – Multiple- 3mois -05. Août. 20	BJ0000001350	0,25	06/05/2020	133000	3,13
BJ – 6% - 5 ans -26. Mai. 25	BJ0000001376	5	22/05/2020	7998	6,13
BJ – 6,4% - 7 ans -26. Mai. 27	BJ0000001384	7	22/05/2020	22700,14	6,7
BJ – 5,9% - 3 ans -26. Mai. 23	BJ0000001368	3	22/05/2020	24301,86	6,05
BJ – 5,9% - 3 ans -26. Mai. 23	BJ0000001368	3	04/06/2020	14260	6,08
BJ – 6,4% - 7 ans -26. Mai. 27	BJ0000001384	7	04/06/2020	13981,81	6,7
BJ – 6% - 5 ans -03. Juillet. 25	BJ0000001400	5	02/07/2020	10585,12	6,57
BJ – 5,9% - 3 ans -03. Juillet. 23	BJ0000001392	3	02/07/2020	15414,88	6,44
BJ – Multiple- 3mois -04. Novembre. 20	BJ0000001426	0,25	30/07/2020	133000	2,22
BJ – 5,9% - 3 ans -07. Août. 23	BJ0000001434	3	06/08/2020	30000	6,38
BJ – 6,25% - 5 ans -18. Décembre. 20	B600632E2	5	06/08/2020	3500	6,13
BJ – 5,9% - 3 ans -07. Août. 23	BJ0000001434	3	20/08/2020	20000	6,14
BJ – 6% - 5 ans -03. Juillet. 25	BJ0000001400	5	10/09/2020	7571,7	6,11
BJ – 6,4% - 7 ans -26. Mai. 27	BJ0000001384	7	10/09/2020	19928,3	6,5
BJ – 6,4% - 7 ans -09. Octobre. 27	BJ0000001509	7	08/10/2020	22000	6,39
BJ – 6,4% - 7 ans -09. Octobre. 27	BJ0000001509	7	22/10/2020	22000	6,4
BJ – 6,4% - 7 ans -09. Octobre. 27	BJ0000001509	7	19/11/2020	21761	6,4
BJ – 6% - 5 ans -08. Janvier. 26	BJ0000001541	5	07/01/2021	53458,5	6,08
BJ – 5,9% - 3 ans -08. Janvier. 24	BJ0000001533	3	07/01/2021	29041,5	5,88
BJ – 5,25% - 3 ans -28. Mai. 24	BJ0000001582	3	27/05/2021	66000	5,09

BJ – 5,2% - 3 ans -18. Juin. 24	BJ0000001590	3	17/06/2021	66000	4,96
BJ – 5,3% - 10 ans -04. Février. 32	BJ0000001640	10	03/02/2022	41000	5,24
BJ – 5,2% - 7 ans -04. Février. 29	BJ0000001657	7	03/02/2022	36000	5
BJ – 5% - 3 ans -01. Avril. 25	BJ0000001681	3	31/03/2022	44000	4,26
BJ – 5,2% - 7 ans -04. Février. 29	BJ0000001657	7	14/04/2022	10027,7	5,19
BJ – 5,1% - 5 ans -29. Avril. 27	BJ0000001699	5	28/04/2022	41000	5,07
BJ – 5,1% - 5 ans -29. Avril. 27	BJ0000001699	5	12/05/2022	18003	5,06
BJ – 5% - 3 ans -13. Mai. 25	BJ0000001707	3	12/05/2022	36997	4,54
BJ –Multiple- 1an -23. Mai. 23	BJ0000001715	1	24/05/2022	31800	3,12
BJ – 5,1% - 5 ans -10. Juin. 27	BJ0000001749	5	09/06/2022	25000	5,19
BJ – 5,1% - 5 ans -10. Juin. 27	BJ0000001749	5	23/06/2022	4000	5,22
BJ – 5,2% - 7 ans -04. Février. 29	BJ0000001657	7	23/06/2022	16000	5,53
BJ – 5,2% - 3 ans -05. Août. 25	BJ0000001772	3	04/08/2022	27500	5,22
BJ – 5,2% - 3 ans -05. Août. 25	BJ0000001772	3	16/09/2022	22500	5,34
BJ – 5,3% - 5 ans -19. Septembre. 27	BJ0000001780	5	16/09/2022	5000	5,38
BJ – 5,2% - 3 ans -05. Août. 25	BJ0000001772	3	06/10/2022	17245	5,33
BJ – 5,3% - 5 ans -19. Septembre. 27	BJ0000001780	5	06/10/2022	4755	5,37
BJ –Multiple- 1an -11. Janvier. 24	BJ0000001798	1	12/01/2023	4500	3,64
BJ – 5,2% - 3 ans -13. Janvier. 26	BJ0000001806	3	12/01/2023	23000	5,41
BJ –Multiple- 1an -25. Janvier. 24	BJ0000001814	1	26/01/2023	11600	4,09
BJ – 5,3% - 5 ans -27. Janvier. 28	BJ0000001822	5	26/01/2023	13520	6,01
BJ – 5,2% - 3 ans -13. Janvier. 26	BJ0000001806	3	26/01/2023	14900	6,06
BJ – 5,3% - 5 ans -27. Janvier. 28	BJ0000001822	5	09/02/2023	11200	5,68
BJ – 5,2% - 3 ans -13. Janvier. 26	BJ0000001806	3	09/02/2023	4000	5,8
BJ –Multiple- 6mois -02. Novembre. 23	BJ0000001848	0,5	04/05/2023	28500	6,57
BJ – 5,5% - 3 ans -05. Mai. 26	BJ0000001863	3	04/05/2023	10000	5,97
BJ – 5,75% - 5 ans -30. Juin. 28	BJ0000001897	5	27/06/2023	14000	6,07
BJ – 5,5% - 3 ans -30. Juin. 26	BJ0000001889	3	27/06/2023	74000	6,6
BJ –Multiple- 1an-19. Septembre. 24	BJ0000001905	1	21/09/2023	21062	7,9
BJ – 5,75% - 5 ans -30. Juin. 28	BJ0000001897	5	21/09/2023	9071,66	6,66
BJ – 5,5% - 3 ans -30. Juin. 26	BJ0000001889	3	21/09/2023	1000	7,11
BJ –Multiple- 1an -26. Septembre. 24	BJ0000001913	1	25/09/2023	1067	5,86
BJ – 5,75% - 5 ans -29. Septembre. 28	BJ0000001897	5	25/09/2023	12032	6,66
BJ – 5,5% - 3 ans -29. Septembre. 26	BJ0000001921	3	25/09/2023	71748	6,93

Source : UMOA-Titres (\*) Rendement Moyen Pondéré

## 6.4 DÉTAIL DES TITRES EN VIE EN FIN 2023

Libellé	ISIN	Matu- rité (an- nées)	Date d'émission	RMP* (en %)	Encours en fin 2023 (Millions de FCFA)
BJ – 6,3% - 7 ans -31. Août. 24	BJ0000000857	7	30/08/2017	6,78	6260
BJ–6,3%-7 ans -22. septembre.24	BJ0000000907	7	21/09/2017	6,6944	8350
BJ– 6,5%-10 ans -22 septembre.27	BJ0000000915	10	21/09/2017	6,8066	4420
BJ – 6,3% - 5 ans -08. Mars. 24	BJ0000001210	5	07/03/2019	6,9913	13319,99
BJ – 6,3% - 5 ans -19. Avril. 24	BJ0000001228	5	18/04/2019	6,7698	18447,44
BJ – 6,4% - 7 ans -19. Avril. 26	BJ0000001236	7	18/04/2019	7,063	14552,56
BJ – 6% - 5 ans -13. Janvier. 25	BJ0000001277	5	09/01/2020	6,13	40863,61
BJ – 6% - 5 ans -07. Février. 25	BJ0000001293	5	06/02/2020	6,25	38500
BJ– 6,5%-10 ans -06. Mars. 30	BJ0000001327	10	05/03/2020	6,7	20910
BJ – 6,4% - 7 ans -06. Mars. 27	BJ0000001319	7	05/03/2020	6,61	40447,84
BJ – 6% - 5 ans -06. Mars. 25	BJ0000001301	5	05/03/2020	6,2	26642,16
BJ – 6% - 5 ans -06. Mars. 25	BJ0000001301	5	19/03/2020	6,64	10496,94
BJ–6,5%- 10 ans -06. Mars. 30	BJ0000001327	10	02/04/2020	6,75	12596,5
BJ – 6,4% - 7 ans -06. Mars. 27	BJ0000001319	7	02/04/2020	6,75	5542,84
BJ – 6% - 5 ans -06. Mars. 25	BJ0000001301	5	02/04/2020	6,49	25742,85
BJ – 6% - 5 ans -26. Mai. 25	BJ0000001376	5	22/05/2020	6,13	7998
BJ – 6,4% - 7 ans -26. Mai. 27	BJ0000001384	7	22/05/2020	6,7	22700,14
BJ – 6,4% - 7 ans -26. Mai. 27	BJ0000001384	7	04/06/2020	6,7	13981,81
BJ – 6% - 5 ans -03. Juillet. 25	BJ0000001400	5	02/07/2020	6,57	10585,12
BJ – 6% - 5 ans -03. Juillet. 25	BJ0000001400	5	10/09/2020	6,11	7571,7
BJ – 6,4% - 7 ans -26. Mai. 27	BJ0000001384	7	10/09/2020	6,5	19928,3
BJ – 6,4% - 7 ans -09. Octobre. 27	BJ0000001509	7	08/10/2020	6,39	22000
BJ – 6,4% - 7 ans -09. Octobre. 27	BJ0000001509	7	22/10/2020	6,4	22000
BJ – 6,4% - 7 ans -09. Octobre. 27	BJ0000001509	7	19/11/2020	6,4	21761
BJ – 6% - 5 ans -08. Janvier. 26	BJ0000001541	5	07/01/2021	6,08	53458,5
BJ – 5,9% - 3 ans -08. Janvier. 24	BJ0000001533	3	07/01/2021	5,88	29041,5
BJ–5,25%- 3 ans -28. Mai. 24	BJ0000001582	3	27/05/2021	5,09	66000
BJ – 5,2% - 3 ans -18. Juin. 24	BJ0000001590	3	17/06/2021	4,96	66000
BJ–5,3%- 10 ans -04. Février. 32	BJ0000001640	10	03/02/2022	5,24	41000
BJ – 5,2% - 7 ans -04. Février. 29	BJ0000001657	7	03/02/2022	5	36000
BJ – 5% - 3 ans -01. Avril. 25	BJ0000001681	3	31/03/2022	4,26	44000
BJ – 5,2% - 7 ans -04. Février. 29	BJ0000001657	7	14/04/2022	5,19	10027,7
BJ – 5,1% - 5 ans -29. Avril. 27	BJ0000001699	5	28/04/2022	5,07	41000

BJ – 5,1% - 5 ans -29. Avril. 27	BJ0000001699	5	12/05/2022	5,06	18003
BJ – 5% - 3 ans -13. Mai. 25	BJ0000001707	3	12/05/2022	4,54	36997
BJ – 5,1% - 5 ans -10. Juin. 27	BJ0000001749	5	09/06/2022	5,19	25000
BJ – 5,1% - 5 ans -10. Juin. 27	BJ0000001749	5	23/06/2022	5,22	4000
BJ – 5,2% - 7 ans -04. Février. 29	BJ0000001657	7	23/06/2022	5,53	16000
BJ – 5,2% - 3 ans -05. Août. 25	BJ0000001772	3	04/08/2022	5,22	27500
BJ – 5,2% - 3 ans -05. Août. 25	BJ0000001772	3	16/09/2022	5,34	22500
BJ-5,3%-5ans 19.Septembre.27	BJ0000001780	5	16/09/2022	5,38	5000
BJ – 5,2% - 3 ans -05. Août. 25	BJ0000001772	3	06/10/2022	5,33	17245
BJ-5,3%-5ans 19.Septembre.27	BJ0000001780	5	06/10/2022	5,37	4755
BJ –Multiple- 1an -11. Janvier. 24	BJ0000001798	1	12/01/2023	3,64	4500
BJ – 5,2% - 3 ans -13. Janvier. 26	BJ0000001806	3	12/01/2023	5,41	23000
BJ –Multiple- 1an -25. Janvier. 24	BJ0000001814	1	26/01/2023	4,09	11600
BJ – 5,3% - 5 ans -27. Janvier. 28	BJ0000001822	5	26/01/2023	6,01	13520
BJ – 5,2% - 3 ans -13. Janvier. 26	BJ0000001806	3	26/01/2023	6,06	14900
BJ – 5,3% - 5 ans -27. Janvier. 28	BJ0000001822	5	09/02/2023	5,68	11200
BJ – 5,2% - 3 ans -13. Janvier. 26	BJ0000001806	3	09/02/2023	5,8	4000
BJ – 5,5% - 3 ans -05. Mai. 26	BJ0000001863	3	04/05/2023	5,97	10000
BJ-5,75% - 5 ans -30. Juin. 28	BJ0000001897	5	27/06/2023	6,07	14000
BJ – 5,5% - 3 ans -30. Juin. 26	BJ0000001889	3	27/06/2023	6,6	74000
BJ-Multiple-1an-19. Septembre.24	BJ0000001905	1	21/09/2023	7,9	21062
BJ-5,75% - 5 ans -30. Juin. 28	BJ0000001897	5	21/09/2023	6,66	9071,66
BJ-5,5%-3 ans -30. Juin. 26	BJ0000001889	3	21/09/2023	7,11	1000
BJ-Multiple-1an -26 septembre.24	BJ0000001913	1	25/09/2023	5,86	1067
BJ-5,75%-5ans -29 septembre.28	BJ0000001897	5	25/09/2023	6,66	12032
BJ-5,5%-3ans -29 septembre.26	BJ0000001921	3	25/09/2023	6,93	71748

Source : UMOA-Titres (\*) Rendement Moyen Pondéré

**Adjudication (pour les titres publics) :** vente aux enchères des titres émis par le Gouvernement central. Dans la zone UEMOA, elle est organisée par UMOA-Titres avec le concours de la BCEAO et seules les banques et autres institutions financières régionales qui ont des comptes à la BCEAO peuvent y participer. Les autres investisseurs, personnes morales ou physiques, ne peuvent souscrire aux adjudications que par l'intermédiaire des banques et de SGI de l'UEMOA.

**Amortissement ou échéance :** période entre le décaissement d'un prêt et son dernier remboursement, composée du délai de grâce et de la période de remboursement.

**Appel public à l'épargne :** levée de capitaux (actions ou obligations) sur le marché financier régional par l'intermédiaire d'une SGI. Il est ouvert à tout épargnant.

**Acquisition nette d'actifs non financiers :** Est égale à l'acquisition moins la cession d'actifs non financiers moins la consommation de capital fixe. Les principales catégories d'actifs non financiers sont: actifs fixes, stocks, objets de valeur et actifs non produits.

**Actifs :** Les actifs économiques sont des ressources sur lesquels des droits de propriété sont exercés et qui peuvent procurer à leur propriétaire des avantages économiques futurs.

**Actifs extérieurs :** Actifs qui appartiennent aux résidents et qui leur permettent d'obtenir des avantages économiques futurs des non-résidents

**Actifs extérieurs (autres instituts de dépôts) :** Créances des autres institutions de dépôts sur les non-résidents (banques, sociétés et particuliers), principalement sous la forme de dépôts en devises détenus à l'étranger.

**Actifs extérieurs (Banque Centrale) :** Créances de la banque centrale sur les non-résidents ; y compris l'or détenu par la banque centrale, les DTS, les avoirs en devises, les dépôts en devises détenus à l'étranger, les investissements dans des instruments de dette d'autres pays et la position des réserves du pays au FMI.

**Actifs extérieurs nets (AEN) :** Somme des actifs extérieurs de la banque centrale et des autres institutions de dépôts, moins leurs passifs extérieurs.

**Administration centrale :** Tous les ministères, bureaux et autres organismes des administrations publiques qui remplissent les fonctions d'agents d'une autorité centrale d'un pays, y compris les unités de production marchande des administrations publiques et les administrations de sécurité sociale opérant au niveau national. Les opérations de l'administration centrale incluent toutes les activités financées par les comptes budgétaires et extrabudgétaires.

**Analyse de la Viabilité de la dette (AVD) :** Analyse de la capacité d'un pays à financer les objectifs de sa politique et d'assurer le service de la dette sans procéder à des ajustements excessifs qui pourraient autrement compromettre sa stabilité.

**Besoin de financement de l'Etat :** montant global nécessaire pour couvrir le déficit budgétaire primaire et les charges d'intérêt et d'amortissement liées à la dette.

**Bons du Trésor :** titres publics à court terme d'une durée inférieure ou égale à 2 ans, émis par un Etat membre de l'UEMOA.

**Club de Paris :** groupe informel de pays créanciers (généralement des pays de l'OCDE), qui se réunissent à Paris pour négocier des accords de restructuration de la dette avec des pays débiteurs connaissant des problèmes de service de la dette.

**Créanciers bilatéraux** : gouvernements, banques centrales, agences et agences de crédit à l'exportation, qui prêtent à un gouvernement débiteur sur une base intergouvernementale.

**Créanciers multilatéraux** : institutions internationales qui prêtent des fonds à des termes concessionnels et/ou non-concessionnels, comme le FMI, la Banque mondiale et les banques régionales de développement.

**Créances sur l'économie (CE)** : ensemble des concours consentis à l'économie par les banques (refinancés ou non), les établissements financiers (partie refinancée par la Banque Centrale) et par le Trésor (à travers l'acceptation de traites douanières).

Créances intérieures = Créances sur l'économie + Créances sur l'Administration Centrale (voir CAC).

**Créances Nettes sur l'Administration Centrale (CAC)** : créances nettes ou engagements nets du Trésor vis-à-vis du reste de l'économie.

Les créances sur l'Administration Centrale sont constituées par la différence entre les dettes du Trésor et ses créances sur la Banque Centrale, les banques et les particuliers et entreprises.

Par convention, une CAC créditrice est précédée du signe (-) tandis qu'une CAC débitrice est précédée du signe (+).

**Décaissement** : versement de tout ou partie du montant contracté aux termes d'un prêt.

**Déficit budgétaire** : différence entre recettes totales et dépenses totales et prêts nets.

**Déficit du compte courant** : solde déficitaire des transactions courantes de la balance des paiements.

**Déficit primaire** : différence négative entre recettes et dépenses, hors paiements d'intérêt.

**Dettes publiques extérieures** : emprunts de l'administration centrale à l'égard des non-résidents.

**Dettes publiques intérieures** : emprunts de l'administration centrale à l'égard des résidents.

**Dettes non-concessionnelles** : dette contractée aux conditions du marché.

**Dettes publiques** : somme de toutes les dettes de l'administration centrale (extérieure et intérieure).

**Élément don** : différence entre la valeur nominale (VN) et la valeur actualisée (VA) du service de la dette exprimée en pourcentage de la valeur nominale du prêt  $((VN-VA)/VN)$ .

**Emprunt concessionnel** : prêts et crédits qui sont assortis d'une période d'amortissement de longue durée et/ou de taux d'intérêt inférieurs au marché, tels qu'ils comportent un élément don d'au moins 35 %.

**Euro-bond (ou Euro-obligation)** : obligation libellée dans une monnaie différente de celle du pays émetteur (ou du marché) dans laquelle elle est émise.

**Inflation** : hausse généralisée des prix à la consommation. Il en résulte une perte du pouvoir d'achat de la monnaie.

**Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM)** : initiative lancée en juin 2005 pour accélérer les progrès vers les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

**Initiative PPTE** : cadre adopté par la Banque mondiale et le FMI en 1996 pour régler les problèmes de dette extérieure des pays pauvres très endettés, qui a pour objectif d'apporter un allègement global de la dette suffisant pour parvenir à la viabilité de la dette.

**Masse monétaire (MO) :** ensemble des créances détenues par le reste de l'économie sur les institutions monétaires. Elle recouvre les disponibilités monétaires (circulation fiduciaire + dépôts à vue) et quasi monétaires (comptes d'épargne et dépôts à terme).

**Obligations du Trésor :** titres publics à moyen ou long terme émis à travers des adjudications ou des appels publics à l'épargne.

**Passif conditionnel :** dettes contractées par les autres entités publiques à l'exception de l'administration centrale (collectivités locales et secteur para-public).

**Pression fiscale :** le ratio recettes fiscales rapportées au PIB.

**Risque de refinancement :** risque lié au renouvellement de la dette arrivée à échéance. Il peut porter sur le coût du refinancement ou l'impossibilité d'obtenir les montants souhaités.

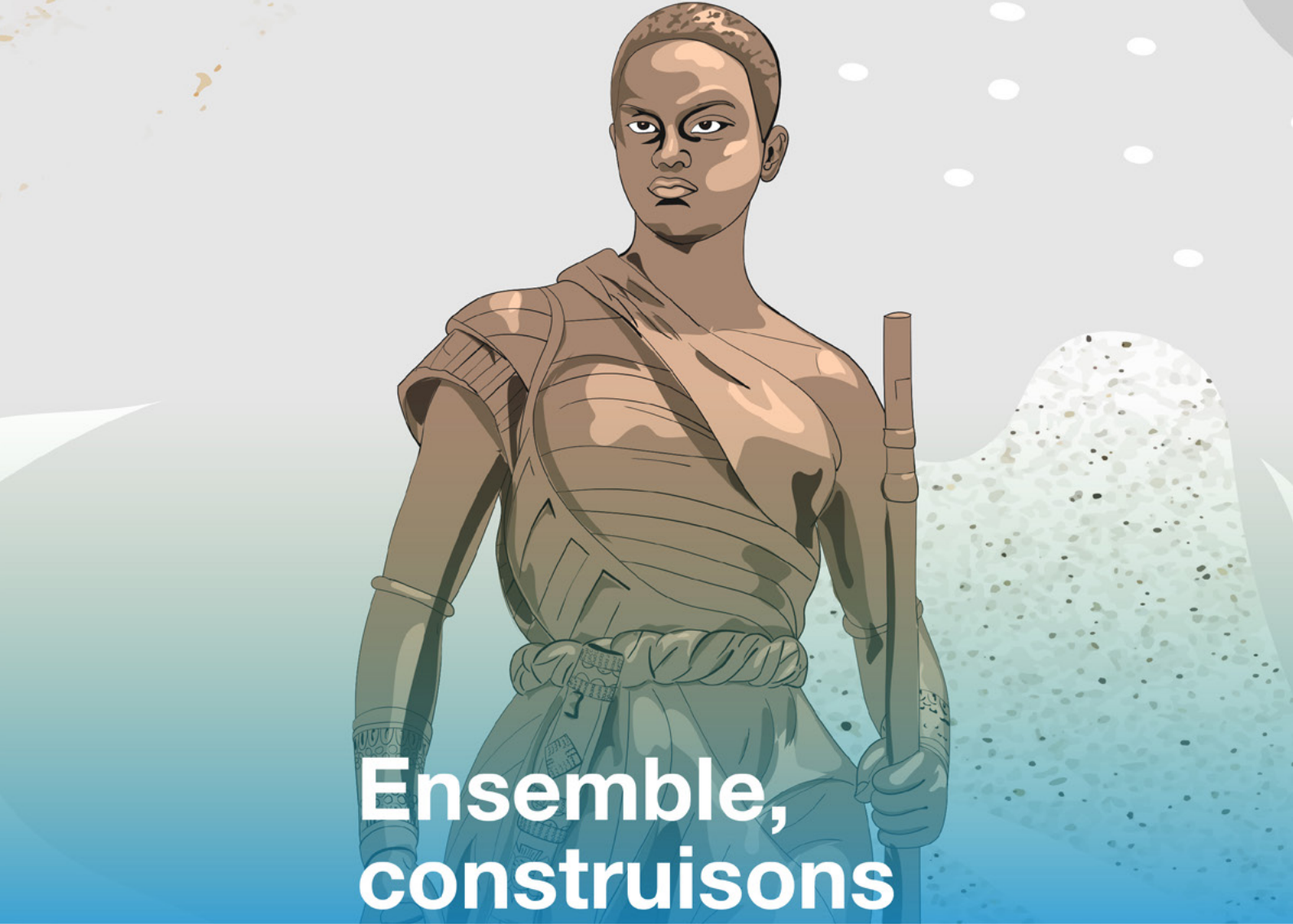
**Risque de taux d'intérêt :** le risque de taux d'intérêt fait référence à la vulnérabilité du portefeuille de la dette et au coût de la dette du Gouvernement à des taux d'intérêt élevés du marché, au point où la dette à taux fixe et la dette à taux variable qui arrivent à maturité sont réévaluées.

**Risques de change :** risques liés aux fluctuations des taux de change.

**Service de la dette :** tout paiement à effectuer au titre du principal, des intérêts et des commissions d'un prêt.

**Solde primaire :** (voir déficit primaire).

**Solde primaire de base :** recettes totales hors dons - dépenses courantes + intérêt sur dette publique - dépenses en capital sur ressources propres.



# Ensemble, construisons l'UMOA de demain



**UMOA-Titres**  
Bâtir un Marché intégré des Titres Publics

Direction Nationale BCEAO  
Boulevard Général de Gaulle  
5<sup>ème</sup> étage

BP 4709 Dakar, Sénégal  
Tél.: + 221 33 849 28 28